CHARTRES
VOTRE VILLE
#227 FÉVRIER 2023 | chartres.fr

# LE BEL ÉLAN DU LOGEMENT CHARTRAIN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

CHARTRES

Insee
en partenariat
avec votre commune

# Recensement de la population 2023

## C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

## C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis pour vous recenser **à compter du 19 janvier 2023.** Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

## C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

Le recensement de la population est gratuit !

PARTIES PRENANTES

# LE LOGEMENT, VOTRE LOGEMENT, ET MIEUX ENCORE

Étrangement, le logement semble absent du débat public, sauf sous son aspect spéculatif, tenant aux fluctuations du marché immobilier. C'est pourtant le premier poste de dépense des Français, et des Chartrains aussi. Et l'une de mes priorités permanentes depuis plus de vingt ans. C'est d'ailleurs peut-être ma plus grande fierté que d'avoir rendu 760 familles chartraines propriétaires de leur logement social au long des années. Et je crois aujourd'hui, plus que jamais, que la plus grande injustice sociale reste de passer toute sa vie dans le logement social. Notre politique d'accès social à la propriété demeure et demeurera. Et aussi par ce que le produit de ces ventes contribue à financer la réalisation de nouveaux logements sociaux.

Jusqu'ici, nous avions à combler le grand déficit chartrain : le manque de logements intermédiaires, qui obligeait les familles des classes moyennes à rester dans le logement social, ralentissant l'accès de celui-ci à certaines familles qui n'avaient pas d'autre choix. Ce rééquilibrage est aujourd'hui devenu réalité. La mixité sociale y a beaucoup gagné, qui associe dans de nombreuses réalisations logements sociaux et logements privés de qualité identique. Dans tous les quartiers. Je rappelle que les normes qui s'appliquent au logement social sont plus exigeantes que celles qui conditionnent le logement privé.

Je veux désormais dynamiser davantage la construction et l'offre des logements sociaux. C'est un choix sociologique. C'est un choix social. C'est un choix politique. Car la Loi ne nous y oblige pas. Elle exige qu'une commune de plus de 3 500 habitants compte au minimum 20 % de logements sociaux. Nous en sommes à 27 %. Je demande que ce pourcentage remonte à 30 %.

Je souhaite que cette évolution soit aussi qualitative, pour tenir compte de vos goûts et de vos besoins d'aujourd'hui. La pandémie a fait émerger le télétravail. On en pensera ce que l'on veut, mais il apparaît que cette réalité serait désormais durable. Concrètement, cela veut dire que les familles ont désormais besoin d'un logement plus grand, de cet espace supplémentaire qui permette de faire cohabiter vie familiale et travail à domicile. De 3 pièces et demie, de 4 pièces et demie plutôt que les 3 ou 4 pièces classiques que nous connaissons.

Je vous laisse donc découvrir ce dossier qui vous permettra de savoir davantage dans le détail quand, où et comment nous élargissons en permanence l'offre de logements qui entend répondre à vos attentes.

Parce que C'Chartres.

**Jean-Pierre GORGES**
**Maire de Chartres**

*Ce numéro a été envoyé à l'impression le jeudi 26 janvier 2023.*

**VOTRE VILLE**
**LE MAGAZINE**
**DE CHARTRES**
**NUMÉRO 227**
**FÉVRIER 2023**
HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
Tél. 02 37 23 40 00
votreville@agglo-ville.chartres.fr
**chartres.fr**

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEURS DE LA PUBLICATION**
ÉLISABETH FROMONT
JEAN-MAURICE DUVAL

**DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION**
STÉPHANE LEFEBVRE

**RÉDACTEUR EN CHEF**
PAUL GUERMONPREZ

**RÉDACTION**
STÉPHANE LEFEBVRE
JEAN-GUY MURIEL
MAEVA DELOGE DAGBA
JULIEN CARRARA

**PHOTOGRAPHIES**
GROUPEMENT MARTINO

**MAQUETTE, MISE EN PAGE**
STUDIO GRAPHIQUE,
MAIRIE DE CHARTRES

**IMPRESSION**
GROUPE MORAULT
IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE

**TIRAGE**
55 800 EXEMPLAIRES

**DISTRIBUTION**
MAIRIE DE CHARTRES

**Dépôt légal :**
à parution
N° ISSN : **1257-5194**

Le C'Chartres Squash et Badminton, où auront lieu pour la première fois les championnats de France de Squash, du 1er au 4 février.

**6**

**DOSSIER**
LES ENJEUX DU LOGEMENT
**36**

# SOMMAIRE


**SCOLARITÉ**
LA NOUVELLE ÉCOLE GUÉRY
**46**

**SPORTS**
BILAN DE MI-SAISON
**58**

**CULTURE**
PRÉSENTATION DU CHEMIN DES ARTS 2023

Une perspective du programme Pichard-Sablons lancé cette année à la Madeleine © Groupe Duval

# Le bel élan du logement chartrain

Parce qu'il est impératif que l'offre de logement d'une ville réponde au mieux aux attentes des habitants en termes de quantité, de confort et d'adaptation aux typologies des ménages, elle est l'une des clefs essentielles du dynamisme local. Quand ces paramètres sont respectés, elle contribue à l'attractivité de la cité en facilitant et en encourageant l'installation de nouveaux résidents. Et pour peu que son histoire lui ait conféré une valeur patrimoniale, comme c'est le cas à Chartres, le bâti qui abrite ces logements devient aussi un atout pour l'économie du tourisme. Ces considérations posées, Votre Ville vous propose un tour d'horizon des perspectives du logement à Chartres : où en est-il, quelles mesures prend-on pour le préserver, et comment fait-on en sorte qu'il accompagne la croissance de notre ville ?

INTERVIEW ÉLISABETH FROMONT

# Comment la Ville fait évoluer l'offre de logement à Chartres

Le logement reste plus que jamais l'un des axes majeurs de la politique de la Ville. Sur leur nombre, leur emplacement, mais aussi leur qualité, les éclairages d'Élisabeth Fromont, première adjointe au maire, vice-présidente de Chartres métropole en charge du logement.

**Votre Ville : Qui sont les acteurs du logement à Chartres ?**

**Élisabeth Fromont :** La politique du logement est organisée au niveau intercommunal. Le Schéma de cohérence territoriale (Scot) de Chartres métropole détermine les grandes orientations à partir desquelles le Plan local de l'habitat (PLH) définit des objectifs précis en matières de construction ou de reconstruction de logements et leur emplacement souhaitable. La dernière version du PLH date de décembre 2021. En matière de logement social, Chartres Habitat est devenu Chartres Métropole Habitat et gère le parc de 6 200 logements sociaux, essentiellement chartrains mais pas seulement, et son évolution dans chaque commune. En liaison pour partie d'entre eux avec l'État et l'ANRU (l'Agence nationale de rénovation urbaine). Au niveau communal, le Plan local d'urbanisme (PLU) décline ces objectifs préalablement concertés. L'Agglomération dispose aussi d'une Société d'économie mixte (SEM) qui s'appelle Chartres Développement Immobilier, qui a à la fois un rôle d'initiateur pour les projets difficiles et de facilitateur auprès des promoteurs privés dont les projets sont en accord avec notre politique du logement. De plus, les villes et les communes sont souvent propriétaires des terrains construc-

Élisabeth Fromont, première adjointe au maire, vice-présidente de Chartres métropole en charge du logement.

tibles et ce sont elles qui fournissent les équipements publics (écoles, voirie, etc.) destinés aux nouveaux logements et à leurs habitants.

## Le maire veut relancer la création de logements sociaux pour rester au-dessus d'un seuil de 30%

**Après quelques années d'euphorie, le marché de l'immobilier semble ralentir sérieusement. Qu'en est-il à Chartres ?**
En 2022, 1040 demandes de permis de construire ont été déposées, échelonnées sur les deux à trois années à venir. Chartres reste donc une destination-logement convoitée, la première en région Centre-Val de Loire. Le ralentissement notable observé à Tours et Orléans ne nous touche pas encore. Mais ce sont les mises en chantier qui sont l'indicateur le plus significatif. Sachant qu'un promoteur ne lance la construction d'un immeuble que lorsqu'il a déjà pré-vendu au moins 40 % des logements de son futur bâtiment/lotissement. Le ralentissement que l'on commence à observer depuis le dernier trimestre 2022 se traduira-t-il par un décalage dans le temps de ces mises en chantier, nous n'en savons encore rien de concret.

**Et concernant particulièrement le logement social ?**
À Chartres, nous avons livré 40 appartements neufs en 2022 et nous avons acquis 3 maisons à objet locatif. Dès que nous déconstruisons des immeubles à Beaulieu-Les Clos ou à La Madeleine, nous avons l'obligation de les reconstruire sur place, ou dans d'autres quartiers ou encore dans les communes qui n'en comptent pas assez. Notre convention en ce sens avec l'ANRU court jusqu'en 2026. À Chartres, Jean-Pierre Gorges a fixé des objectifs clairs. La ville comptait en 2001 38 % de logements sociaux, 27 % aujourd'hui. Une commune de plus de 5 000 habitants est dans l'obligation d'en compter au moins 20 %. Mais le maire veut relancer la création de logements sociaux pour rester au-dessus d'un seuil de 30%.

La mue du quartier des Clos se poursuivra en 2023 avec la démolition de la barre de 8 étages, rue de Brétigny.

**Nous voulons faire revenir entre 2 000 et 3 000 habitants dans le cœur de ville, principalement des familles**

**En conservant votre volonté de mixité sociale ?**

Évidemment. Vous savez que la Ville, dans le cadre de l'opération Cœur de ville, a pour objectif de faciliter ou de réaliser la réhabilitation de nombre d'immeubles du centre-ville historique pour réinstaller des habitants dans les étages de ces immeubles, souvent vides, des commerces occupant intégralement leur accès possible en rez-de-chaussée. Nous voulons y faire revenir des familles, entre 2 000 et 3 000 habitants. Ces immeubles comprendront des logements privés, mais aussi des logements sociaux, jusqu'à 500 si possible.

**Est-ce que vous allez poursuivre votre politique de vente de logements sociaux ?**

Cela restera l'un de nos axes majeurs en la matière. Vous connaissez la formule du maire : *« Il n'y a pas de plus grande injustice sociale que de passer toute sa vie dans le logement social »*. Depuis 20 ans, nous avons résidentialisé tous les immeubles dont l'état et l'aménagement le permettaient. Et depuis 2001, nous en avons vendu plus de 750, dont 150 ces trois dernières années, soit à leurs locataires de Chartres Habitat, soit à des habitants de l'Agglomération qui remplissent les critères d'entrée dans le logement social. Le produit de ces ventes sert à financer la construction de nouveaux logements sociaux. Cette politique se poursuit activement. C'est aussi un axe de mixité sociale comme de modernisation des logements : devenu propriétaire, un habitant n'hésite pas à investir dans la qualité de son nouveau bien.

**En cette période de crise des énergies, où en êtes-vous de l'isolation et de la performance énergétique des logements HLM anciens ?**

Nous disposons d'un Plan stratégique du patrimoine (PSP). Entre 2011 et 2019, nous avons complètement réhabilité 542 logements pour plus de 8,5 millions d'euros. À la fin 2022, nous n'avions plus que 11 % de nos logements sociaux en catégories E, F et G. Nous allons maintenant engager leur rénovation, isolation, installation de VMC, remplacement des ballons électriques par des ballons thermo-dynamiques.

**Le télétravail étant devenu une réalité durable, le maire souhaite désormais des appartements plus grands**

**Comment vont évoluer les quartiers dont les logements aujourd'hui sont obsolètes ?**

Lancée il y a 20 ans, l'opération de transformation-reconstruction de Beaulieu en quartier des Clos est entrée dans sa deuxième phase, qui verra l'édification de 430 logements neufs à la place d'anciennes barres d'ici 2026. Ils respecteront les critères modernes de qualité, que ce soit en matières de confort, d'isolation, de chauffage. Notamment, les cages d'escaliers disposeront d'ascenseurs. Nous engageons également les débuts de la construction-reconstruction de la Madeleine. Plus généralement, le maire nous demande de tenir compte de l'évolution des besoins de la population. Aujourd'hui, le télétravail est devenu une réalité durable. Et Jean-Pierre Gorges souhaite désormais des appartements non plus de 3 ou 4 pièces mais de 3 pièces et demi ou de 4 pièces et demi, un surcroît d'espace et donc de confort très utile.

**Comment agit la SEM Chartres Développement Immobilier que vous présidez ?**

Notre premier rôle est d'être un facilitateur de projets. Les promoteurs privés, même les locaux, ne connaissent pas Chartres comme nous la connaissons dans le détail. De plus, ils ne mesurent pas précisément les contraintes réglementaires, les normes nouvelles, les obligations en matières d'archéologie, etc. C'est d'ailleurs compréhensible : ils repèrent un terrain constructible ou un immeuble à réhabiliter. Ils veulent construire et vendre, c'est leur métier. Chartres Développement Immobilier a les équipes qui peuvent leur manquer. Il y a quelques années, les promoteurs se lançaient seuls avant de nous questionner. Maintenant, ils commencent par venir nous voir. Car entre-temps nous avons fait nos preuves : c'est la SEM qui a construit le nouveau mail habité des Petits Clos, quand les promoteurs privés hésitaient à se lancer. Aujourd'hui ils ont rejoint l'opération. De même, quand les travaux du Pôle Gare ont débuté, c'est la SEM qui a lancé les appartements de l'Îlot Casanova. Les promoteurs privés avaient encore du mal à s'imaginer le devenir des 37 hectares

La résidence Noël-Ballay : 55 logements (du T2 au T6) et 4 commerces pour renforcer le dynamisme du cœur de ville.

du Pôle Gare et notamment de leur partie immobilière, avec ses commerces et ses appartements dont les projets sont aujourd'hui pratiquement bouclés. Toutes ces premières les ont convaincus et quand nous leur fournissons services et conseils, nous le faisons en devenant actionnaires de leur opération. Le dernier exemple en date est celui des terrains de l'ancienne caserne des pompiers, pour lesquels l'architecte Michelin a conçu un projet magnifique. Nous y serons pour 15 %, un pourcentage qui peut monter parfois jusqu'à 30 %, sachant que nous ne devenons jamais majoritaires. Vous en voyez un autre exemple presque abouti rue Noël-Ballay, dans et au-dessus des locaux occupés précédemment par la Banque Populaire. Ce chantier, déjà commercialisé aux trois quarts, se terminera à la fin de l'année. Nous participons à l'opération à hauteur de 30 %, comme le promoteur, la Banque Populaire propriétaire des terrains en conservant 40 %.

**Il n'y a pas de plus grande injustice sociale que de passer toute sa vie dans le logement social.**

**Quand vous dites que vous êtes facilitateur, comment agissez-vous au-delà du conseil ?**
La Ville et l'Agglo sont les actionnaires majoritaires de la SEM. Celle-ci porte évidemment leur stratégie d'intérêt général, en s'appuyant notamment sur le fait que la Ville peut être propriétaire ou se porter acquéreur de terrains et d'immeubles difficiles. Par exemple, nous avons lancé la construction d'un immeuble à l'angle des rues du Grand-Faubourg et du 14-Juillet. Ce terrain, que la Ville avait acheté, jouxtait celui d'un autre immeuble acquis par un promoteur. Nous avons joint nos efforts pour construire 35 appartements et reloger un commerce de blanchisserie automatique, tout en respectant la mesure d'alignement qui frappait les anciens immeubles pour élargir la rue du Grand-Faubourg. Difficile d'imaginer deux promoteurs concurrents arriver au même résultat… C'est cette association bien comprise de l'intérêt général et de l'initiative privée que nous portons et que nous incarnons à travers notre savoir-faire, tous nos bénéfices restant en outre dans la collectivité.

# La mutation des Clos et de la Madeleine

Dès le début des années 2000, la Ville a fait du désenclavement et de la transfiguration du vétuste quartier de Beaulieu une priorité d e son programme d'urbanisme en menant une politique de logements qualitatifs pour tous, entourés d'espaces verts et de loisirs.
Le tout en instaurant la mixité sociale. Tandis que la mutation des Clos se poursuit, la Ville entreprend aujourd'hui d'appliquer le même traitement vertueux au quartier de la Madeleine.

Le maire, Jean-Pierre Gorges, lors de la présentation du programme Pichard-Sablon en mai dernier, au complexe sportif de la Madeleine.

## LES CLOS

Construit dans les années 1960 et 70 sur le modèle des grands ensembles collectifs, le quartier de Beaulieu ne répondait plus ni aux normes modernes de confort ni aux impératifs de réduction des dépenses énergétiques et d'adaptation des logements au vieillissement. Le quartier s'était fermé sur lui-même et les espaces publics étaient devenus des parkings.

Au début des années 2000, la Ville et l'Office public de l'habitat ont défini une nouvelle politique de l'habitat visant à desserrer le quartier, à remplacer les grands immeubles vétustes par un ensemble d'immeubles moyens et de logements individuels, à amorcer la mixité sociale par une dynamique d'accession sociale à la propriété et de construction de programmes immobiliers privés, et à y intégrer des équipements publics de haute qualité pour accélérer le renouvellement de l'attractivité du quartier.

Dix-huit ans plus tard, l'opération de renouvellement urbain, qui a pour objectif d'effacer l'ancien modèle urbain, est bien avancée et le quartier apparaît transfiguré, régénéré. Les barres d'immeubles ont fait place à des logements à taille humaine, ouverts, espacés et entourés de verdure, qui bénéficient de commerces et de services de proximité. La trame urbaine a par ailleurs été redéfinie pour ouvrir le quartier sur la ville, et un grand axe traversant et paysagé rejoindra à terme les bords de l'Eure, à 15 minutes à pied du cœur de ville.
La métamorphose se poursuivra en 2023 avec la livraison de projets immobiliers, le lancement d'autres projets et la démolition de la barre de la rue de Brétigny.
*« Nous continuer à bâtir pour augmenter le nombre d'habitants du quartier et inciter ainsi d'autres commerçants à venir s'installer sur le mail des Petits-Clos »*, déclarait Élisabeth Fromont, première adjointe et chef du programme urbain des Clos, en février 2022 dans *Votre Ville*.

En instaurant une mixité sociale durable dans des programmes (logements, services et aménagement urbain) conçus avec un haut niveau de qualité, le quartier des Clos a montré la voie à suivre.

**460 logements programmés à horizon 2024, 80 logements en cours d'étude 540 projetés au total. 9 lots en négociations**

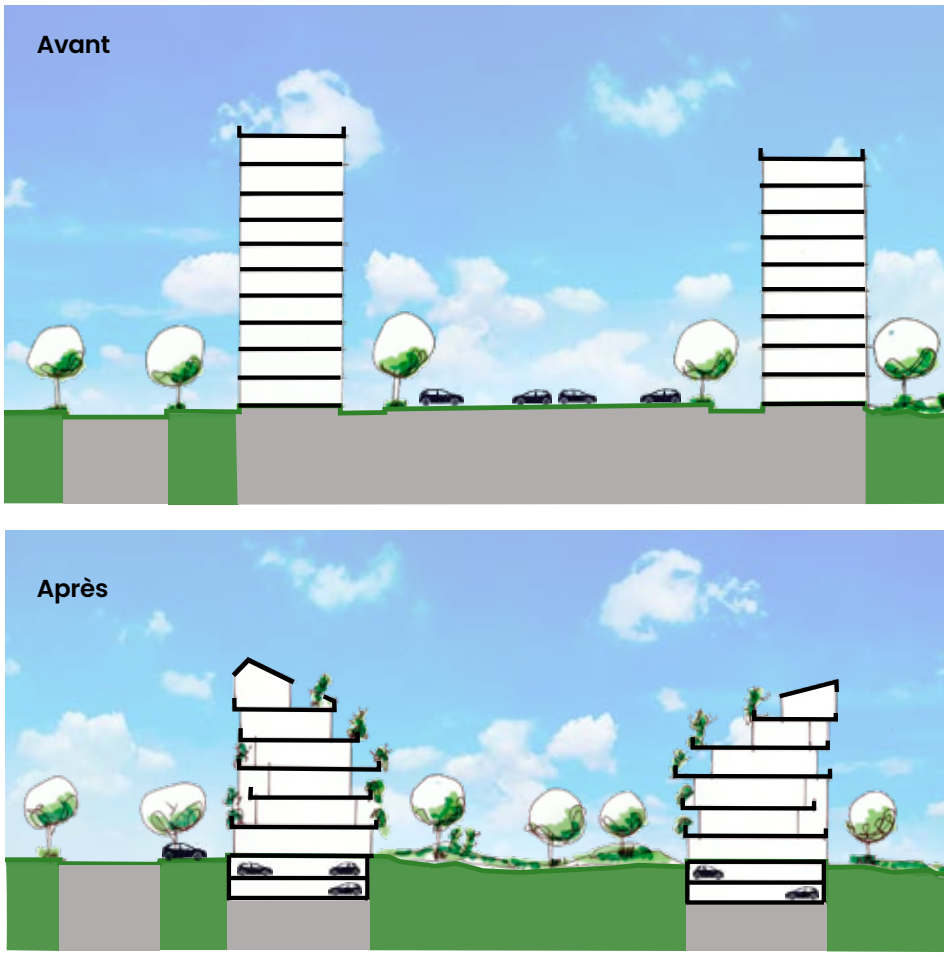


Le principe de réaménagement urbain des Clos et de la Madeleine : des bâtiments de moindres dimensions, organisés en ensembles ouverts sur la ville et intégrant un important volet d'aménagement paysager (promenades, places et jardins arborés). C'est en installant le stationnement résidentiel vers les niveaux souterrains des programmes de logement que l'espace public est rendu à une vocation de bien-être urbain et de loisirs.

## LA MADELEINE

Le lancement, en 2023, du programme Pichard-Sablons, à l'angle de l'avenue Joseph-Pichard et de l'avenue des Sablons, va donner le top départ de la renaissance de la Madeleine. Un peu plus récente que le quartier de Beaulieu, puisqu'érigée dans les années 1970-80, la Madeleine se compose essentiellement de tours et de barres de logements, où l'on dénombre 1 850 logements sociaux entassés sur 17 hectares.

Le programme Renaissance de la Madeleine a pour but d'opérer une restructuration globale du quartier pour y instaurer de la mixité sociale, le « dédensifier », le verdir et l'ouvrir, lui aussi, davantage sur la ville. Ainsi, barres et tours seront progressivement remplacées par des immeubles de taille moyenne et des logements modernes et confortables, équipés d'ascenseurs et de stationnement résidentiel souterrain. Toutes les nouvelles constructions devront proposer des places de stationnement souterraines, affectées à tel ou tel logement. Ces parkings souterrains libèreront des espaces en surface, qui deviendront autant d'espaces verts et de loisirs pour petits et grands.

**Le programme Pichard-Sablons en chiffres**

**160** logements au total

**128** logements en accession (15 studio, 29 T2, 47 T3, 27 T4, 10 T5)

32 logements locatifs sociaux (14 T2, 12 T3, 6 T4)

**242** places de stationnement en sous-sol

**100 %** des logements bénéficieront d'un espace extérieur privatif permettant au minimum l'installation d'une table et deux chaises.

Un autre ensemble d'environ 200 logements surgira prochainement avenue Marcel-Proust, le long de la Voie de la Liberté tandis qu'une première tour de 49 logements, avenue Aristide-Briand, tombera en 2023.

# Une nouvelle conception de logements

Votre Ville vous donne un aperçu des plus importants projets immobiliers récemment achevés, en cours ou à venir.

Le futur programme de l'îlot Nicole, entre la gare et le pont de Mainviliers.

L'annonce récente du lancement du programme du Plateau Nord-Est (PNE), qui prévoit, entre autres, la création d'un nouveau quartier comprenant 2 600 logements à l'horizon 2050, atteste d'une vision à long terme de l'urbanisme chartrain. La Ville travaille sur un scénario à la fois réaliste et ambitieux, qui combine logements qualitatifs pour tous et démarche de sobriété énergétique, tout en épousant la croissance du territoire chartrain. Un scénario susceptible, bien entendu, de connaître des réajustements liés à l'évolution des conjonctures démographique, économique, environnementale, sociale et politique.

Le programme « White Lane » aux Petits-Clos.

Le programme « Carré Rosa » dans le quartier de la Roseraie.

**2 581 logements neufs ont été mis sur le marché entre 2020 et 2022**

## LISTE NON EXHAUSTIVE DE PROJETS IMMOBILIERS EN COURS OU À VENIR À ÉCHÉANCE 2030

**• Les Clos**
Programme de 460 logements, inscrits dans le Nouveau programme national de renouvellement urbain (phase II 2019-2025).
Livraison prévisionnelle en 2024
En cours et à venir

**• La Roseraie**
Programme de 790 logements sur 21 ha
Livraison de la phase II en 2029
En cours

**• 42 Boulevard Clémenceau**
81 logements
En cours

**• Faubourg La Grappe**
127 logements
En cours
Livraison prévue fin 2024

Le « Domaine des Rives », en cours de construction sur le boulevard Clémenceau.

**• La Madeleine**
Programme Duval : 160 logements
Programme Aristide-Briand - 85 logements
À venir

**• Pôle Gare**
Quatre programmes immobiliers (les îlots Nicole, Gare, Félibien et Saint-Jean) sont en projet sur les 32,1 ha du Pôle Gare, où quelque 300 logements vont être construits.
Livraison en 2025

**• Rechèvres**
Programme de 440 logements sur 18 ha
À venir

**Ces programmes additionnés représentent à eux seuls environ 2 500 logements, livrables avant 2030.**

**Entre 2030 et 2050, le Plateau Nord-Est accueillera 2 600 logements de plus sur une surface de 104 ha.**

# Accélérer la rénovation de l'habitat

Jean-François Plaze, adjoint en charge de l'Action cœur de ville, évoque les problématiques du bâti et du logement en centre-ville (vétusté, inconfort, inadaptation au vieillissement…) et les dispositions prises pour y répondre.

Jean-François Plaze, adjoint en charge de l'Action cœur de ville, devant un immeuble de la rue Saint-Pierre en cours de réhabilitation.

**Votre Ville : Pourquoi le cœur de ville chartrain mobilise-t-il tant de chantiers de rénovation ?**

**Jean-François Plaze :** On parle de dégradation du bâti médiéval, lequel date d'avant le milieu du XV^e^ siècle. Or, il ne reste aujourd'hui à Chartres qu'une quinzaine de maisons réellement médiévales. On est surtout confronté à la dégradation d'un bâti de la fin du XVIII^e^ et du XIX^e^, période au cours de laquelle on a continué à construire massivement en ossature bois (technique de bois courts). Au XIX^e^, la bourgeoisie aisée a commencé à construire en briques ou en pierres. Ceux qui n'avaient pas les moyens se sont mis à enduire leurs bâtiments pour imiter les bâtiments en pierres. L'origine de l'enduit sur les ossatures bois est liée à un désir de modernité, même si elle n'est qu'apparente. Mais au fil du temps, ces enduits ont endommagé les bâtiments. Ce sont les enduits au mortier de ciment qui ont fait le plus de dégâts en imperméabilisant certes les murs mais aussi, malheureusement, en ne les laissant plus respirer. D'où d'inéluctables dégradations.

Je m'interroge par ailleurs sur le bien-fondé de conserver à tout prix des bâtiments qui ont mal vieilli, au lieu de les démolir pour reconstruire. D'autant qu'on aura beau faire pour le mieux, les

L'immeuble Chêne-Fleuri, au 14, rue de la porte Morard : un projet de réhabilitation de trois bâtiments.

logements réhabilités mis à disposition resteront petits, bas de plafond et très peu qualitatifs en matière d'isolation acoustique et thermique.

## Ramener des familles en centre-ville

**Quelles sont les principaux enjeux de ce programme de rénovation ?**

Notre priorité est de ramener des habitants dans la ville et en premier lieu des familles, afin d'entretenir la dynamique du commerce de centre-ville. Mais nous ne ferons pas venir ces familles en ne proposant que des studios et des T2. Pour les accueillir, nous avons besoin de logements plus grands, notamment dans la perspective de louer à des jeunes actifs.

Or, je suis constamment confronté à des promoteurs qui privilégient studios et T2 pour des raisons de rentabilité économique.

La problématique du logement est aussi liée à l'offre de stationnement qui doit y être associée. Pour la créer, nous travaillons à un projet de trois parkings souterrains, à vocation essentiellement résidentielle.

**Quels sont les partenaires qui accompagnent vos actions ?**

Nous sommes ravis de pouvoir compter sur l'engagement d'Action Logement pour favoriser la réhabilitation d'immeubles du centre-ville, inclus dans le périmètre chartrain de l'ORT (Opération de revitalisation de territoire). SOLIHA, acteur de l'économie sociale et solidaire, nous assiste pour les montages financiers des opérations (recherche des modes de financement, de subventions…). J'ajoute que la Banque des Territoires nous aide aussi beaucoup dans le domaine de l'ingénierie en subventionnant par exemple les études que nous confions à SOLIHA ou le cabinet d'architectes qui fait des simulations sur des hypothèses de projets.

# L'OPAH-RU et ORI accompagnent la rénovation de l'habitat privé

Pour accélérer la réhabilitation du bâti ancien, la Ville dispose d'outils incitatifs, comme l'OPAH-RU, mais aussi coercitifs, comme les ORI.

Une ORI prioritaire : un immeuble de 241 m² habitables, place Saint-Aignan.

## QU'EST-CE QUE L'OPAH-RU ?

Lancée à Chartres le 30 novembre 2020 dans le cadre du plan Action cœur de ville, l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat - Renouvellement urbain (OPAH-RU) est un dispositif de réhabilitation du parc privé en cœur de ville. Il propose des aides financières et un accompagnement des particuliers propriétaires immobiliers dans la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat ancien.

**Un habitat fragilisé**

Les études préalables au lancement de l'OPAH-RU ont permis de mettre en évidence les faiblesses de l'habitat du centre-ville chartrain, dont 50 % des logements du périmètre concerné ont été construits avant 1948 :

- un accroissement de leur vacance, en particulier pour les immeubles possédant un rez-de-chaussée commercial et des étages initialement destinés à l'habitat, devenus aujourd'hui inaccessibles et donc inoccupés et non loués ;
- un vieillissement de leurs occupants avec une inadaptation face à la perte d'autonomie ;
- une performance énergétique souvent médiocre ;
- une dégradation technique de certains immeubles conduisant à leur obsolescence définitive ;
- un niveau de loyer et de coût

d'acquisition relativement élevé ;
• une dispersion des immeubles dégradés, la plupart de petite taille (moins d'une dizaine de logements) et pour lesquels les travaux sont difficiles, voire impossible à équilibrer économiquement pour des investisseurs privés.

**Subventions**

Ces caractéristiques cumulées ayant entraîné une baisse de l'attractivité résidentielle du cœur de ville, la collectivité a déployé de multiples dispositifs destinés à faciliter les travaux de rénovation ou d'adaptation : subventions, partenariats et accompagnement de porteurs de projets.

Deux ans après le lancement de l'OPAH-RU la Ville de Chartres, Chartres métropole, l'ANAH, Action Logement et les caisses de retraite ont mobilisé plus de 830 000 € pour subventionner ces travaux.

**Un accompagnement des copropriétés**

La rénovation du parc de copropriété étant aujourd'hui une nécessité pour satisfaire à la mise aux normes de tous les logements sur le territoire, Chartres métropole propose aux copropriétaires un accompagnement spécifique à chaque étape du projet de rénovation.
Ceux-ci bénéficient ainsi des dispositifs d'aide suivants :
• sensibilisation et formation aux économies d'énergie ;
• accompagnement à la mobilisation d'aides financière pour la rénovation énergétique et la réhabilitation des immeubles dégradés.

## QU'EST-CE QU'UNE ORI ?

Initiées dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne, les ORI interviennent pour imposer d'importants travaux de réhabilitation de leurs immeubles dégradés aux propriétaires qui ne les engagent pas d'eux-mêmes. Ces travaux, qui peuvent concerner aussi bien l'intérieur que l'extérieur des bâtiments, doivent aboutir à la restauration complète des immeubles par les propriétaires. Lorsqu'ils s'engagent à respecter certaines conditions, ceux-ci peuvent bénéficier de défiscalisations, au titre de la loi Malraux, pour les immeubles concernés ou de subventions pouvant aller jusqu'à 65 % du montant des travaux (pour les propriétaires bailleurs), ou 80 % (pour les propriétaires occupants).

Une ORI en cours au 4, rue de la Volaille.

## BILANS

**OPAH-RU**

6 immeubles ont été rénovés dans le cadre de l'OPAH-RU et 6 autres en sont aujourd'hui à différents stades de travaux :
• 2-4, place Marceau : travaux finis. 6 logements ont été remis en habitation depuis ;
• 57, rue Muret : travaux finis. Le logement concerné est en cours d'inspection ;
• 19, rue Saint-Pierre : travaux en cours. Livraison des 5 logements au premier trimestre 2023 ;

• 18, rue de la porte Morard : travaux de réhabilitation en cours avec livraison de 5 logements au premier trimestre 2023 et travaux de rénovation énergétique d'un logement au rez-de-chaussée ;
• 35, rue Noël-Ballay : première tranche de travaux finalisée. La seconde consiste à aménager un accès indépendant aux logements ;
• 9, place Jean-Moulin : travaux d'adaptation au vieillissement
• 58, rue Muret : travaux à venir de réhabilitation énergétique.

**Au final, 21 logements de l'hyper-centre auront ainsi été rénovés, adaptés ou remis en habitation.**

Ces chantiers, d'un coût total de 2 520 552 €, ont reçu 830 085 € de subventions, qui représentent 33 % du montant des travaux.

**Détail des subventions :**
- 573 553 € de l'ANAH ;
- 151 201 € de Chartres et Chartres métropole ;
- 100 311 € d'Action Logement ;
- 5 020 € des caisses de retraite.

## ANAH

Le dispositif de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) à destination des copropriétés dégradées vise à la réhabilitation des parties communes pour les syndicats des copropriétaires dont l'immeuble présente une situation avérée en termes de désordres structurels et d'une dégradation importante du bâti.

L'immeuble réhabilité du 2-4, place Marceau.

**ORI**

34 ORI ont été initiées à Chartres depuis février 2021
**18** sont en phase 1
**7** sont en phase 2
**9** ont été closes après réalisation des travaux
**3** chantiers sont en cours au 19, rue Saint-Pierre, au 4, rue de la Volaille et au 34, rue Muret.
**2** procédures d'abandon manifeste ont par ailleurs été engagées. La procédure d'abandon manifeste est une obligation faite au propriétaire d'engager les travaux permettant de mettre fin à l'état d'abandon d'un immeuble.

**Ces ORI représentent au total 158 logements, qui pourront dès lors être remis en habitation dans les conditions actuelles de sécurité et de confort.**

## 19, RUE SAINT-PIERRE

Le chantier d'envergure de l'immeuble médiéval du 19, rue Saint-Pierre est une parfaite illustration d'une entreprise de rénovation menée dans le cadre de l'OPAH-RU chartraine.
Des travaux ont été entrepris au printemps dernier dans l'immeuble en copropriété du 19, rue Saint-Pierre, construit au milieu du XV$^{e}$ siècle et frappé par un arrêté de péril imminent en raison de son état de délabrement.
Les photos ci-dessus témoignent de l'ampleur et de la complexité du projet, qui a nécessité une restauration quasi-intégrale de la structure porteuse, tout en utilisant techniques de construction et matériaux d'origines pour respecter le caractère patrimonial de l'édifice.
La réception du chantier est prévue dans le courant du premier semestre 2023.

L'immeuble mis à nu au tout début des travaux.

## La Poste et Chartres métropole, partenaires pour veiller à l'adaptation des logements des seniors

En relation avec La Poste, Chartres métropole expérimente un nouveau dispositif pour accompagner les seniors dans la rénovation énergétique et l'adaptation de leur logement à la perte d'autonomie.
Fin février-début mars, puis en mai-juin, ces derniers recevront un courrier qui les informera d'un prochain diagnostic de leur logement et les conseillera sur d'éventuels travaux à réaliser pour vivre confortablement en sécurité à leur domicile.
Le facteur passera ensuite chez eux pour leur poser quelques questions sur leurs éventuels besoins en matière d'adaptation de votre logement, les informer sur les aides dont ils peuvent bénéficier. Il pourra également, si besoin est, les mettre en relation avec les équipes de Chartres Rénov' Habitat,

**Attention**
Vous devez impérativement prendre contact avec l'équipe de la Plateforme territoriale de rénovation énergétique Chartres Rénov' Habitat avant de démarrer des travaux.

▶ Chartres Rénov' Habitat
Guichet unique
Hôtel de Ville et d'Agglomération
Place des Halles
Sur rendez-vous au
02 37 23 40 00
chartresrenovhabitat@agglo-ville.chartres.fr

# Les perspectives dans le cœur de ville

Le permis de louer, qui fait la chasse aux logements indécents, et le plan Zéro logement vacant, qui vise à remettre des logements non loués sur le marché, sont venus s'ajouter récemment à l'attirail d'outils permettant d'améliorer l'offre de logement en cœur de ville.

## LE PERMIS DE LOUER

Depuis le 1er septembre 2022, vous devez obligatoirement obtenir de la Ville un permis de louer pour pouvoir signer le contrat de location d'un logement dans le périmètre de la ville intra-muros. Ce permis de louer, qui a pour objectifs de proposer des logements de qualité aux locataires, de lutter contre les marchands de sommeil, de réhabiliter le patrimoine bâti et de renforcer l'attractivité du cœur de ville, doit être renouvelé tous les deux ans.

Il concerne uniquement le parc locatif privé loué à titre de résidence principale. Il ne s'applique pas sur les logements déjà mis en location mais s'applique à chaque nouvelle mise en location ou changement de locataire.

Périmetre du permis de louer

### Comment obtenir le permis de louer ?

Avant la mise en location de votre bien, constituez votre dossier de demande d'autorisation préalable de mise en location en complétant le formulaire à télécharger sur le site chartres.fr. Retournez-le ensuite, accompagné des diagnostics immobiliers obligatoires du logement concerné, au service Urbanisme de la Ville de Chartres :

• par courriel à l'adresse permisdelouer@agglo-ville.chartres.fr

• par courrier (en recommandé avec accusé de réception) à l'adresse : Hôtel de Ville, place des Halles, 28000 Chartres.

Une fois la demande déposée, le Service communal d'hygiène et santé (SCHS) pourra vérifier que le logement respecte les « critères de décence » permettant de le louer.

**230**

dossiers de demande de permis de louer avaient été reçues à la date du 7 janvier.

**98 %**

des logements faisant l'objet d'une demande de permis de louer ont été maintenus en location.

Les 20,5 % de logements dont le DEP (Diagnostic de performance énergétique) est inférieur à D ne seront progressivement plus louables tant que des travaux de mise aux normes n'auront pas été effectués par le propriétaire.

## Les 4 étapes à suivre pour obtenir un permis de louer

Délai d'un mois à compter dès la date du récépissé

**1** **Dépôt du dossier complet en mairie par courrier AR ou par courriel :** formulaire Cerfa N° 15652*01 + diagnostics.

**Vérification** complétude du dossier et envoi de récépissé par voie postale.

**2** **Visite d'évaluation de l'état du logement** par le Services Communal d'Hygiène et Santé.

Prescriptions de travaux si nécessaire.

**3** **Décision Accord / Refus :** la décision est notifiée au propriétaire, au plus tard un mois après la réception du récépissé du dépôt, par voie postale.

À défaut de notification d'une décision expresse dans un **délai d'un mois à compter du récépissé de la demande d'autorisation**, le **silence vaut autorisation** de mise en location.

**4** **Notification de la décision.**

2e visite si nécessaire pour régularisation.

## ZÉRO LOGEMENT VACANT

Développé à la demande de l'État par une startup, ZLV (pour Zéro logement vacant) est un outil numérique à destination des collectivités pour sensibiliser les propriétaires de logements vacants de longue durée et suivre l'avancée de leur dossier jusqu'à la sortie de vacance.

**Les logements vacants dans le périmètre OPAH-RU chartrain**

- 1 logement chartrain sur 4 est vacant, soit un total de 124 logements appartenant à 108 propriétaires.
- Parmi ces 124 logements, 39 % sont des T1, 40 % des T2 et 21 % des T3 ou plus.
- 89 % des logements vacants sont soumis à la Taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV).

**Taxe d'habitation sur les logements vacants**

Pour inciter à la réhabilitation et à la remise en location des logements, une Taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV) a été instaurée dans les communes de moins de 50 000 habitants confrontées à un problème de logement. Elle est due par les propriétaires qui possèdent un logement non meublé inoccupé depuis plus de deux ans.

**Déploiement de l'opération ZLV en janvier 2023 :**

- 25 logements ont déjà été identifiés et sont accompagnés dans le cadre de l'OPAH-RU ;
- 90 courriers ont été envoyés le 9 janvier aux propriétaires de 99 logements vacants.

**La Ville se fixe pour objectif de remettre 99 logements vacants sur le marché.**

# Profitez des activités du service loisirs seniors

Tout au long de l'année, le service Loisirs seniors du CCAS de Chartres propose une grande diversité d'animations adaptées aux personnes âgées.

Balades ou randonnées champêtres, visites guidées, sorties au restaurant, repas dansant d'hiver, gymnastique douce, cours d'informatique, chorale, ateliers de cuisine et de loisirs créatifs, travaux d'aiguille..., les activités proposées à nos anciens par le service Loisirs seniors du Centre communal d'action social ne manquent pas. Sans oublier les clubs seniors de Marcel-Gaujard, Silvia-Monfort, des Clos et de Rechèvres et les très attendus banquets des seniors et Gala de Noël.

▶ Le programme du premier trimestre est disponible à l'accueil du Pôle administratif et consultable sur chartres.fr.

## Les activités de février

**Jeudi 9 février**
Sortie au restaurant et balade à Barjouville
Accessible aux personnes à mobilité réduite
**Mardi 28 février**
Randonnée de 5 kilomètres à Saint-Georges-sur-Eure
Départ devant le théâtre de Chartres à 13 h, retour à 16 h.
Tarifs : 5,25 € (Chartrains) et 6,80 € (non Chartrains)

## Inscriptions

Pour vous inscrire au service Loisirs seniors, il vous suffit de remplir le bulletin individuel d'inscription ou celui joint avec le programme trimestriel d'animations seniors, tous deux téléchargeables sur le site chartres.fr.
L'inscription est gratuite et n'engage à rien. C'est cette fiche qui nous permettra de vous envoyer par la suite notre programme trimestriel et de vous informer de nos autres événements (hors gala et banquets) par courrier ou email.
Vous pouvez également venir vous inscrire le vendredi matin au Pôle administratif lors de nos permanences d'accueil au public de 9 h 30 à 12 h 30.

Dès réception du programme des animations seniors, vous pouvez remplir le bulletin joint en cochant celles qui vous intéressent. Retournez-le en joignant votre paiement (possibilité de paiement échelonné) :
- à l'adresse Hôtel de Ville et d'Agglomération, place des Halles, 28019 Chartres Cedex ;
- ou en le déposant lors de la permanence du vendredi matin.
Inscriptions dans la limite des places disponibles.

▶ **CCAS – Service Loisirs seniors**
Guichet unique
Hôtel de Ville et d'Agglomération
Place des Halles
02 37 23 42 33

L'invitation aux banquets est envoyée à tous les Chartrains de plus de 65 ans.
L'inscription au Gala de Noël se fait via le bulletin disponible dans le magazine Votre Ville d'octobre.

# Que faire pendant les vacances d'hiver ?

Pour les vacances scolaires d'hiver, la Ville et son Bureau d'information jeunesse ont mis en place un programme d'activités sportives et culturelles pour les enfants et adolescents de Chartres et de l'agglomération.

## VACANCES SPORTIVES

### PROGRAMME DES 6-8 ANS

**Semaine du 13 au 17 février**

Lundi
Matin : futsal (complexe de la Madeleine)
Après-midi : escrime/escalade (CRJS et Halle Jean-Cochet)

Mardi
Matin : bowling (départ en bus à 10 h depuis le complexe de la Madeleine)
Après-midi : trampoline/jeux collectifs (complexe de la Madeleine)

Mercredi
Matin : patinage (L'Odyssée)
Après-midi : basket/jeux de raquette (complexe de la Madeleine)

Jeudi
Matin : équitation (Chartres Équitation)
Après-midi : lutte/football (complexe de la Madeleine)

Vendredi
Matin : gymnastique (complexe de la Madeleine)
Après-midi : roller/frisbee (complexe de la Madeleine)

**Semaine du 20 au 24 février**

Lundi
Matin : gymnastique (complexe de la Madeleine)
Après-midi : basket/trampoline (complexe de la Madeleine)

Mardi
Matin : bowling (départ en bus à 10 h depuis le complexe de la Madeleine)
Après-midi : badminton/handball (complexe de la Madeleine)

Mercredi
Matin : patinage (L'Odyssée)
Après-midi : jeux de raquette/thèque (complexe de la Madeleine)

Jeudi
Matin : équitation (Chartres Équitation)
Après-midi : futsal/pétanque (complexe de la Madeleine)

Vendredi
Matin : tir à l'arc (complexe Madeleine)
Après-midi : athlétisme/flag rugby (complexe de la Madeleine)

## PROGRAMME DES 9-15 ANS

**Semaine du 13 au 17 février**

Lundi
Matin : escrime (CRJS)
Après-midi : tennis de table (gymnase Charles-Péguy)

Mardi
Matin : équitation (Chartres Équitation)
Après-midi : squash (complexe Squash et badminton)

Mercredi
Matin : tir à l'arc (complexe de la Madeleine)
Après-midi (activité réservée aux 9/12 ans) : basket/football (Gymnase Charles-Péguy)

Jeudi
Matin : bowling (départ en bus à 10 h depuis le complexe de la Madeleine)
Après-midi : badminton (gymnase Charles-Péguy)

Vendredi
Matin (activité réservée aux 9/12 ans) : patinage (L'Odyssée)
Après-midi : gymnastique/trampoline (complexe de la Madeleine)

**Semaine du 20 au 24 février**

Lundi
Matin : tir à l'arc (complexe de la Madeleine)
Après-midi : billard (C'Chartres Billard)

Mardi
Matin : équitation (Chartres Équitation)
Après-midi : squash (complexe Squash et badminton)

Mercredi
Matin : tennis de table (gymnase Charles-Péguy)
Après-midi (activité réservée aux 9/12 ans) : futsal (gymnase Charles-Péguy)

Jeudi
Matin : bowling (départ en bus à 10 h depuis le complexe de la Madeleine)
Après-midi (activité réservée aux 9/12 ans) : boxe française (complexe de la Madeleine)

Vendredi
Matin (activité réservée aux 9/12 ans) : patinage (L'Odyssée)
Après-midi (activité réservée aux 9/12 ans) : basket (gymnase Charles-Péguy)

**Comment s'inscrire ?**
Sur le site chartres.fr, rubrique « service en ligne » puis « portail famille » et « inscrire les enfants à de nouvelles activités ».
Si vous ne disposez pas d'un compte portail famille, il faut le créer au moins 48 h avant l'ouverture des inscriptions.
Inscriptions :
• du lundi 6 au vendredi 10 février pour les résidents chartrains munis d'un justificatif de domicile ;
• du mercredi 8 au vendredi 10 février pour les autres résidents de l'agglomération.

▶ **Renseignements**
Direction de la Jeunesse, des Sports et des Grands équipements
02 37 23 40 00
chartres.fr (rubrique Sortir à Chartres / vacances sportives pour les enfants
vacances-sportives@agglo-ville.chartres.fr

## PROGRAMME DES MAISONS POUR TOUS

**Du 13 au 24 février, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.**

Le secteur jeune des maisons pour tous de la Ville sont ouverts aux adolescents âgés de 11 à 17 ans durant les vacances de février. Un programme varié d'activités sportives, ludiques et culturelles ainsi que des sorties leur seront proposés.

## MAISONS POUR TOUS DE SAINT-CHÉRON ET DES PETITS-CLOS

**Lundi 13 février**
Matin : accueil (jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong).
Après-midi : rugby avec

C'Chartres Rugby / gym-trampoline.

**Mardi 14 février**
Matin : film et jeux vidéo / petit déjeuner
Après-midi : tournoi de foot inter-quartiers

**Mercredi 15 février**
Matin : patinoire de l'Odyssée
Après-midi : action recyclage / escape yourself

**Jeudi 16 février**
Matin : visite du Musée des Beaux-arts : exposition Memoria /atelier bois
Après-midi : parc de trampolines Espace 360 / jeux d'imagination

**Vendredi 17 février**
Journée découverte : visite du Parc des Princes
ou Matin : visite du Musée des Beaux-arts
Après-midi : bowling

**Lundi 20 février**
Matin : basket
Après-midi : futsal

**Mardi 21 février**
Matin : olympiade / tournoi de ping-pong
Après-midi : cinéma / Espace 360

**Mercredi 22 février**
Matin : petit-déjeuner équilibré / atelier bois
Après-midi : bowling / multisports
**Jeudi 23 février**
Matin : cécifoot / jeux vidéo
Après-midi : visite du Zoo refuge La Tanière / jeux de stratégie

**Vendredi 24 février**
Matin : atelier pâtisserie
Après-midi : jeux et goûter de fin de vacances / cinéma

**▶ Maison pour tous des Petits-Clos**
4, avenue François-Mitterrand
02 37 23 40 69

**▶ Maison pour tous de Saint-Chéron**
2, rue de la Mare à Boulay
02 37 23 40 72

## MAISONS POUR TOUS DE RECHÈVRES ET BEL-AIR

**Lundi 13 février**
Matin : inscription aux activités
Après-midi : multisport indoor (futsal, basket)

**Mardi 14 février**
Matin : blind test
Après-midi : bowling

**Mercredi 15 février**
Matin : tournoi de poker
Après-midi : cinéma aux Enfants du Paradis
**Jeudi 16 février**
Matin : petit-déjeuner nutrition
Après-midi : Espace 360

**Vendredi 17 février**
Matin : atelier création
Après-midi : exposition Memoria au Musée des Beaux-Arts

**Lundi 20 février**
Matin : jeux de société
Après-midi : sport indoor (tchoukball)

**Mardi 21 février**
Matin : grand jeu
Après-midi : grand jeu
**Mercredi 22 février**
Matin : information réseaux sociaux par le Bij
Après-midi : escape game yourself

**Jeudi 23 février**
Matin : tournoi des trois balles
Après-midi : cinéma aux Enfants du Paradis

**Vendredi 24 février**
Matin : atelier photo
Après-midi : goûter et bilan de fin de vacances

**▶ Maison pour tous de Rechèvres**
2, impasse Huysmans
02 37 23 40 66

**▶ Maison pour tous de Bel-Air**
4, allée du Berry
02 37 23 40 67

# VACANCES CULTURELLES

## BIBLIOTHÈQUES

**Mercredi 15 février**
**de 15 h à 16 h**
**ATELIER CRÉATIF**
Animé par une bibliothécaire autour d'un album de littérature jeunesse.
Pour les enfants à partir de 5 ans, accompagné d'un parent.
Inscription au 02 37 88 45 20

▶ Bibliothèque Louis-Aragon

**Vendredi 17 février**
**de 14 h 30 à 16 h**
**TOURNOI DE JEUX VIDÉO : MARIO KART 8 DELUXE**
Sur console Switch
De 7 à 14 ans.
Inscription au 02 37 88 45 20

▶ Bibliothèque Louis-Aragon

**Mercredi 22 et samedi 25 février de 15 h à 15 h 30**
**MÉLI-MÉLO D'HISTOIRES**
Livres racontés aux enfants
À partir de 3 ans

▶ Bibliothèque Louis-Aragon

**Jeudi 23 février**
**de 15 h 30 à 17 h**
*Cinéma*
**AÏLO : UNE ODYSSÉE EN LAPONIE**
De Guillaume Maidatchevsky (France, 2018, 1h26)
Pour les enfants à partir de 6 ans
Un petit renne sauvage, frêle et vulnérable, fait face aux épreuves qui jalonnent sa première année de vie. Son éveil au monde sauvage est un véritable conte au cœur des paysages grandioses de Laponie.
Entrée libre

▶ Auditorium de l'Apostrophe

**Samedi 25 février**
**de 14 h 30 à 16 h**
**PROGRAMMER UN MINI-JEU VIDÉO AVEC SCRATCH**
Atelier numérique
Initiation au codage et à la création d'un mini-jeu vidéo avec le logiciel Scratch.
Pour les enfants à partir de 8 ans, si possible accompagnés d'un parent ou grand-parent…
Places limitées. Inscription au 02 37 23 42 07

▶ L'Apostrophe – espace numérique

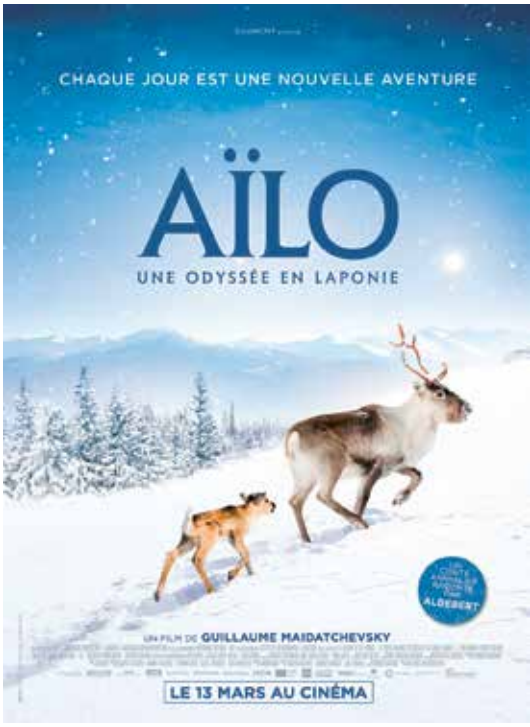


## MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE CHARTRES

Pour les 6 – 8 ans

**Lundi 13 février**
**de 14 h 15 à 15 h 45**
**MUSÉE EN COULEURS**
Les enfants jouent avec les couleurs en observant les œuvres du musée.

**Mardi 14 février**
**de 14 h 15 à 15 h 45**
**VOYAGE EN OCÉANIE**
Les enfants découvrent des objets surprenants venus d'Océanie au travers de jeux.

**Jeudi 16 février**
**de 10 h 15 à 11 h 45**
**ENQUÊTE AU MUSÉE**
Les enfants mènent l'enquête pour retrouver des objets de la plus haute importance qui ont été volés.

### Pour les 9– 11 ans

**Mardi 14 février**
**de 10 h 15 à 12 h**
**VOYAGE EN OCÉANIE**

**Mercredi 15 février**
**de 14 h 15 à 16 h**
**MUSÉE EN PIÈCES**
Les enfants confectionnent une maquette d'une salle de musée et repartent avec leur création.

**Jeudi 16 février**
**de 14 h 15 à 16 h**
Enquête au Musée

▶ Réservation obligatoire sur chartres-tourisme.com

## ARCHÉOLOGIE

**DES ATELIERS**
**POUR LES JUNIORS**
Du 13 au 17 février, la direction de l'Archéologie propose aux jeunes curieux deux ateliers qui leur feront découvrir des arts décoratifs du passé.

### Pour les 6-8 ans

**Lundi 13 février**
**de 9 h 30 à 12 h 30**
**MAÎTRE DU VITRAIL**
Les participants découvriront l'art du vitrail en observant de près ces formidables sources d'informations historiques, pour réaliser ensuite leur propre création.

**Mardi 14 février**
**de 9 h 30 à 12 h 30**
**FRESQUE À LA ROMAINE**
Lorsque Chartres se nommait Autricum, les habitants de la cité gallo-romaine aimaient orner leur maison de fresques. Les enfants utiliseront les techniques antiques pour réaliser, étape par étape, leur propre fresque avant de repartir avec leur création.

### Pour les 9-12 ans

**Vendredi 17 février**
**de 9 h 30 à 12 h 30**
**MAÎTRE DU VITRAIL**

**Jeudi 16 février**
**de 9 h 30 à 12 h 30**
**FRESQUE À LA ROMAINE**

▶ Renseignements
Direction de l'Archéologie
2, rue Georges-Brassens
Tarif : 5,50 € par participant
02 37 23 41 75
ateliersarcheologie@agglo-ville.chartres.fr
Réservation fortement conseillée (à partir du lundi 30 janvier) sur boutique.chartres-tourisme.com

ANIMATIONS SPORTIVES

# Des animateurs sportifs de haut niveau à la MPT de la Madeleine

Des moniteurs d'élite organisent des ateliers de billard et de tennis de table pour les jeunes à la maison pour tous de la Madeleine.

Tous les jeudis et mardis soir, des agents de la Ville, sportifs ou ex-sportifs de haut niveau, proposent depuis novembre aux jeunes de la maison pour tous de la Madeleine des ateliers d'initiation et de perfectionnement au billard et au tennis de table. « *Ces sports individuels sont complémentaires du foot,* explique Calin Toma, quatre fois champion de France de ProA en tant que coach du C'Chartres Tennis de Table. *Et puis ces activités à la MPT sont là pour occuper ceux qui restent dehors désoeuvrés.* »

## Se rassembler entre amis

À l'atelier tennis de table l'ambiance est détendue. Les jeunes arrivent un à un, demandent une raquette ou observent. Puis tous se lancent dans une partie tournante, sous l'œil attentif de Calin.

Naël, 12 ans, n'avait jamais joué au tennis de table : « *C'est sympa, je viens quand il n'y a pas foot pour être avec mes amis* ». Abdoulaye, 12 ans, adore « *tirer fort, éliminer les adversaires et smasher !* » Adams, 11 ans, découvre l'atelier : « *C'est un ami qui m'en a parlé, ainsi que des activités et des sorties de la MPT* ». Jessie, 15 ans, en stage d'observation de 3e au sein de la MPT, se joint volontiers au groupe : « *C'est une bonne manière de rassembler les gens* », dit-elle.

- Atelier tennis de table : les jeudis de 16 h 45 à 17 h 30
- Atelier billard : les mardis de 16 h 45 à 17 h 30

En plus des ateliers tennis de table et billard (avec Willy Gérimont, champion d'Europe de billard français), un atelier de boxe est en cours de préparation.

▶ Mail Jean de Dunois
02 37 88 45 00

# La consommation d'alcool en question

La résidence Jeunes actifs Thuringe a organisé le 10 janvier dernier une opération ludique de sensibilisation à la consommation d'alcool et à ses dangers.

Dans le foyer de la résidence Jeunes actifs Thuringe, passage de Sours, une dizaine de jeunes sont rassemblés autour des cocktails sans alcool et des activités ludiques proposés, dans le cadre du défi « Dry january ». Cette opération de sensibilisation à la consommation d'alcool est organisée par deux infirmières du CCAS, en partenariat avec deux chargées de prévention du CICAT, l'association qui gère le Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie et proposant des consultations « Jeune consommateur » pour les 12-25 ans.

## S'informer

Ce jour-là, le port de lunettes de simulation d'état d'ébriété, couplé à un chamboultout et à un parcours d'obstacles, rencontre un franc succès. *« Tout est plus loin »*, constate Iasmina, tandis que Pierre-Olivier trouve que *« tout est plus compliqué »*. Aboubacar, 22 ans, n'a jamais consommé d'alcool mais s'informe. Manasse, lui, a changé son comportement : *« Il m'est arrivé de trop boire et ça m'a rendu vraiment malade »*. Tout le monde apprend que l'alcool le plus fort n'est ni le whisky, ni le rhum, mais bien le pastis : *« C'est pour ça qu'on trouve souvent une boule-doseur sur la bouteille »*, rappellent les intervenantes.

Un atelier de simulation d'état d'ébriété.

## « Pour les aider à faire une pause »

*« Nous répondons à toutes les questions que les jeunes se posent,* explique Stéphanie Fernandez, du CICAT. *On évalue la place de l'alcool dans leur vie et on échange autour des doses, des différents alcools et des conduites à tenir »*. Cette action s'inscrit dans le cadre de la prévention régulièrement organisée par le centre de santé polyvalent du CCAS. *« Il est préférable de sensibiliser les jeunes tôt à la consommation d'alcool en soirée. C'est l'occasion de découvrir le mouvement Dry january pour faire une pause dans sa consommation avec des outils et des conseils »*, résume Elena Mehanna, infirmière chargée de coordination du centre.

ÉCHECS À L'ÉCOLE

# Début des parties majoritaires face au maire

Au retour des vacances d'hiver, les élèves de CM1/CM2 de 15 classes primaires de la ville défieront le maire dans le cadre des « parties majoritaires » du dispositif Échecs à l'école.

Le maire, Jean-Pierre Gorges.

Depuis décembre, quelque 350 élèves de CM1 et CM2, répartis dans 15 classes de 6 établissements (Maurice-Carême, Henri-IV, La Brèche, Jacques-Prévert, Henri-Farman et Rechèvres), prennent part à la cinquième édition du dispositif Échecs à l'école. Ils ont déjà pu s'initier aux bases et à la pratique des échecs grâce à l'accompagnement et aux conseils de Victor Stéphan, encadrant référent du dispositif et grande maître international du C'Chartres Échecs.

Au retour des vacances d'hiver, le lundi 27 février, l'opération entrera dans sa seconde phase avec le lancement des « parties majoritaires » contre le maire, Jean-Pierre Gorges.

## Fête des échecs en juin

Le principe des parties majoritaires est le suivant : chaque élève d'une même classe joue individuellement. La classe choisit ensuite quel coup jouer, qui est envoyé via une tablette numérique au maire Jean-Pierre Gorges, qui joue à son tour, jusqu'aux ultimes échanges lors de la grande fête des échecs au centre de loisirs du Rigeard, en juin.

« *Ce dispositif rencontre un franc succès depuis sa mise en place,* a rappelé Dominique Dutartre, adjointe en charge des Affaires scolaires. *Les parties majoritaires face au maire contribuent à développer la concentration et l'esprit des consensus des élèves qui augmentent par ailleurs leur faculté d'écoute. Élèves comme professeurs se prennent au jeu* ».

Élèves, professeurs, parents et curieux peuvent suivre l'évolution des parties en ligne sur le site chartres.echecs.com

# Le Bij a déménagé à la Madeleine

Le Bureau information jeunesse a déménagé. Désormais installé à la Madeleine, sur le mail Jean-de-Dunois, il rouvrira ses portes le lundi 30 janvier. Vous pouvez retrouver les ateliers du Bij du mois de février sur nos réseaux sociaux.

▶ **Bureau information jeunesse**
32, mail Jean-de-Dunois
Du lundi au vendredi
de 9 h 30 à 12 h 15
et de 13 h 30 à 17 h 15
02 37 23 42 32
bij28@agglo-ville.chartres.fr
@Bij de Chartres

# Dictée du Rotary

Pour soutenir les Clubs coups de pouce du Programme de réussite éducative de la Ville, le Rotary club de Chartres organise une dictée le 4 février à 14 h 30, dans l'amphithéâtre du lycée Marceau. Des lots seront offerts aux participants ayant commis le moins de fautes.

▶ Informations
02 37 18 47 12
Tarif : 10 € (gratuit pour les moins de 18 ans).
Parking gratuit au lycée Marceau

ÉDUCATION

# Enquête de l'Insee
## sur les compétences des adultes

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec le ministère du Travail, réalise, de février à avril 2023, une importante enquête statistique sur les compétences des adultes résidant en France métropolitaine dans les domaines fondamentaux de l'écrit, de la lecture, de la compréhension orale et du calcul. 31 pays participent à cette opération internationale coordonnée par l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE). Cette enquête est réalisée sur un échantillon de personnes de 16 à 65 ans.

À Chartres, les personnes sélectionnées seront prévenues individuellement par lettre, signée de l'une des deux enquêtrices de l'Insee qui se présenteront à leur domicile pour les interroger, munies d'une carte officielle.

Les réponses fournies par l'enquêté resteront confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation, et serviront uniquement à l'établissement de statistiques et à des fins de recherche.

LA VILLE VOUS PROPOSE

# Des seniors en visite
## à l'hôtel de Ville et d'Agglomération

Le lundi 23 janvier dernier, Elisabeth Fromont, 1re adjointe, et Franck Masselus, 2e adjoint, se sont mués en guides pour faire visiter l'hôtel de Ville et d'Agglomération à des groupes de seniors, ravis de découvrir les lieux.

IN MEMORIAM

# Gentleman Georges

Georges Besucco a tiré sa révérence à 87 ans, le 15 janvier dernier, à son domicile chartrain. Il est passé un dimanche, jour tranquille qui convenait à sa discrétion souriante, jour familial aussi, entouré qu'il était de son épouse Claude (63 ans de mariage !) et de ses trois filles.

Il restera dans la chronique chartraine pour avoir par deux fois dirigé ici la Banque de France. Entretemps, il avait exercé les mêmes responsabilités à Bordeaux, d'où il avait rapporté le contenu d'une fort belle cave. Il la partageait généreusement avec ses amis.

La retraite venue, ce natif de Marseille avait voulu rester vivre à Chartres, amoureux de la ville et admiratif de sa transformation en cours. Pilier du Rotary Club Chartres Doyen, qu'il présida un temps, il ne voulait pas demeurer seulement un notable bienveillant. De sa vie professionnelle, il avait gardé le goût d'agir et aussi d'écouter. Il n'affichait pas ses convictions à tout bout de champ mais quand cela lui arrivait, il savait le faire sans ambiguïté.

C'est ainsi que le maire, Jean-Pierre Gorges, lui demanda de présider le conseil d'administration de l'association Entracte, qui gérait le Théâtre municipal, alors en période de transition : *« Il avait de l'autorité sans excès, il savait gérer, il partageait avec moi la volonté de rendre leur théâtre aux Chartrains, dit ce dernier. Mais sans ingérence aucune dans la programmation, avec le seul souci d'élargir l'éventail des spectacles proposés à tous les publics possibles. Pour le reste les Chartrains jugeraient. Un jour, il eut l'idée de recruter un directeur de la communication, passionné de spectacles comme lui. Ce jeune homme fit ses preuves et j'en fis le directeur qu'il est toujours aujourd'hui. Très vite, les Chartrains revinrent en foule dans le théâtre au point de s'en disputer parfois les abonnements… »*.

Georges Besucco présida Entracte de 2011 à 2017 avant de passer la main à un autre passionné, Olivier Lamirault. Jérôme Costeplane, le directeur, parle de « Georges » avec émotion : *« il a été mon patron, il est devenu mon ami, il est resté mon père spirituel. Il m'a canalisé, soutenu, encouragé et fait confiance. Attention ! il était très exigeant, et un ancien délégué du personnel, apprenant sa mort, convenait qu'il pouvait être carré, mais toujours juste »*.

Georges Besucco, aux côtés de Karine Dorange, adjointe, lors des vœux aux associations en 2014.

À son épouse, à sa famille et à ses nombreux amis, le maire de Chartres et la Municipalité présentent leurs plus sincères condoléances.

Le rideau est tombé sur Gentleman Georges.

SCOLARITÉ

# L'école Guéry
## sous un nouveau jour

Ouverte depuis la rentrée dernière au 8, rue Pierre-Mendès-France, la nouvelle école Guéry est un bâtiment à haute performance énergétique où tout a été pensé pour faciliter le quotidien de chacun, des enseignants, des 270 élèves et des équipes administrative et d'entretien.

La façade en cuivre, verre et pierres de la nouvelle école Guéry.

Quand on pénètre dans l'école Guéry, on est frappé par la clarté des lieux. Le hall d'entrée est en effet baigné de lumière grâce à la façade vitrée sur trois hauteurs ornementée d'un vitrail créé par les ateliers Loire. « *Ce vitrail, en partie financé grâce à une cagnotte en ligne, est une évocation de l'arbre de la connaissance* », explique Philippe Charpentier, président de L'OGEC Camille-Fauquet, l'organisme de gestion d'enseignement catholique qui a porté le projet de construction.

Ce hall traversant est le cœur de l'établissement, à partir duquel sont distribués tous les espaces : salles de classe, cour, pôle administratif, garderie périscolaire, bibliothèque… Il permet aussi le passage de vélos ou de véhicules d'entretien jusqu'à la cour.
Une autre artiste a également été sollicitée : la peintre et sculptrice Fleur Nabert, qui a réalisé les meubles de l'oratoire.

### Une organisation rationnelle

La garderie et les petites et moyennes sections sont en rez-de-chaussée. Le premier étage accueille les grandes sections, les CP, la restauration scolaire et la bibliothèque, et le second est réservé aux élèves de primaire et à la salle de réunion.

Le vitrail des ateliers Loire sur la verrière du hall.

Philippe Charpentier, président de L'OGEC Camille-Fauquet.

Concernant la cantine, les repas sont livrés chaque jour, réchauffés sur place et servis en mode self. *« Nous servons environ 230 couverts chaque jour »*, dit Philippe Charpentier. Comme rien n'a été laissé au hasard, une dalle désolidarisée entre la maternelle et la cantine évite la propagation des vibrations.
Chaque classe est équipée d'un rétroprojecteur, d'un tableau interactif et d'un accès internet. Placards et réserves stockent le matériel pédagogique. L'école est également dotée de visiophones et de stores électriques.

## À la pointe du progrès

Le bâtiment, qui jouit d'une excellente isolation intérieur/extérieur, est chauffé par géothermie, par 5 sondes enterrées à 140 mètres de profondeur et reliées à la chaufferie par des échangeurs. Une centrale de traitement de l'air permet de plus de maîtriser la température, le taux de CO2, et éventuellement de rafraîchir les locaux de quelques degrés en été, grâce à la technique du freecooling. Aucun radiateur ! Le chauffage se fait par le biais de panneaux rayonnants installés au plafond, pour ne pas perdre de place.
*« En été, nous avons recours à la technique du « freecooling »* pour faire descendre la température de 3 ou 4 degrés, explique Yolaine Didou, l'architecte en charge du projet. *« Les locaux utilisent la lumière extérieure au maximum, et les lumières LED à l'intérieur sont gérées automatiquement »*. À la pointe du progrès, pratique et vivant, le nouveau bâtiment tient toutes ses promesses. Cerise sur le gâteau, il sera agrémenté d'une façade végétale d'ici quelques mois. *« Je suis une directrice heureuse »*, déclare Francine Blanchet. Un

### L'école Guéry en chiffres

**270** élèves
**1 960 m²** de surface de plancher
**1 220 m²** de cour, dont 112 m² sous préau
**10** salles de classe (3 pour les maternelles, 7 pour les primaires)
**1** salle de motricité
**2** salles d'activités
**1** salle périscolaire (garderie)
**1** oratoire
**1** salle de sieste pour les plus jeunes
**1** salle de restauration scolaire

sentiment partagé par l'équipe d'entretien : *« ça change la vie ! »*.

## Nouvelle école, même identité

Si les travaux de la nouvelle école Guéry ont débuté en mai 2022, l'idée de pousser les murs dans l'ancienne école, impasse du Cheval-Blanc, ne date pas d'hier. *« Il n'y avait pas d'accès PMR, pas d'ascenseur et l'accès en voiture était presque impossible »*, explique Philippe Charpentier. *« L'idée de construire une nouvelle école sur le terrain en face de l'entrée du collège Sainte-Marie est apparue il y a quatre ans, à l'occasion d'un échange avec la Ville à propos du réaménagement de la place Roger-Joly et de l'accès au collège Sainte-Marie. »*

La vente des anciens locaux, qui a rapporté 2 millions d'euros, a financé une partie du projet. *« L'opération a coûté au total environ 6 millions d'euros dont 3,2 millions pour la construction des bâtiments, auxquels il faut rajouter les coûts du terrain et de l'aménagement intérieur,* détaille M. Charpentier. *Nous avons construit en limite de rue pour optimiser l'espace disponible à l'arrière, ajoute Yolande Didiou. La cour occupe la même surface que celle de l'ancienne école »*. Très présents sur le chantier, l'OGEC et l'architecte sont parvenus à maîtriser les coûts et les délais malgré la pandémie du Covid et la crise énergétique.

## Une façade vivante

La conception du bâtiment s'est faite en concertation entre la directrice, Francine Blanchet l'architecte, l'OGEC et les enseignants. *« L'écologie était un aspect important pour tous, même pour monseigneur Christory, évêque de Chartres »*, rappelle Philippe Charpentier. *« Il a fallu deux ans d'échanges et d'études pour arriver au projet final, dont l'esthétique fait écho au collège Sainte-Marie, pour affirmer l'idée de groupe scolaire, la place Roger-Joly reliant les deux établissements. »*

*« Pour la façade, on a proposé un revêtement en cuivre, matériau pérenne, facile d'entretien, écologique et recyclable. Nous étions un peu tristes de quitter l'ombre de Notre-Dame. Ce mariage de cuivre et de pierres nous la rappelle. Cette façade, qui joue avec les volumes, les matières et la lumière, évolue selon l'ensoleillement et se patine avec le temps. Elle est vivante. »*

De l'ancienne école, l'équipe a conservé la cloche qui sonne les intercours. Une cloche dont certains pensent qu'elle était peut-être déjà installée à la toute première adresse de l'école Guéry, face à la préfecture.

La cloche, vestige de l'ancienne école Guéry de l'impasse du Cheval-Blanc.

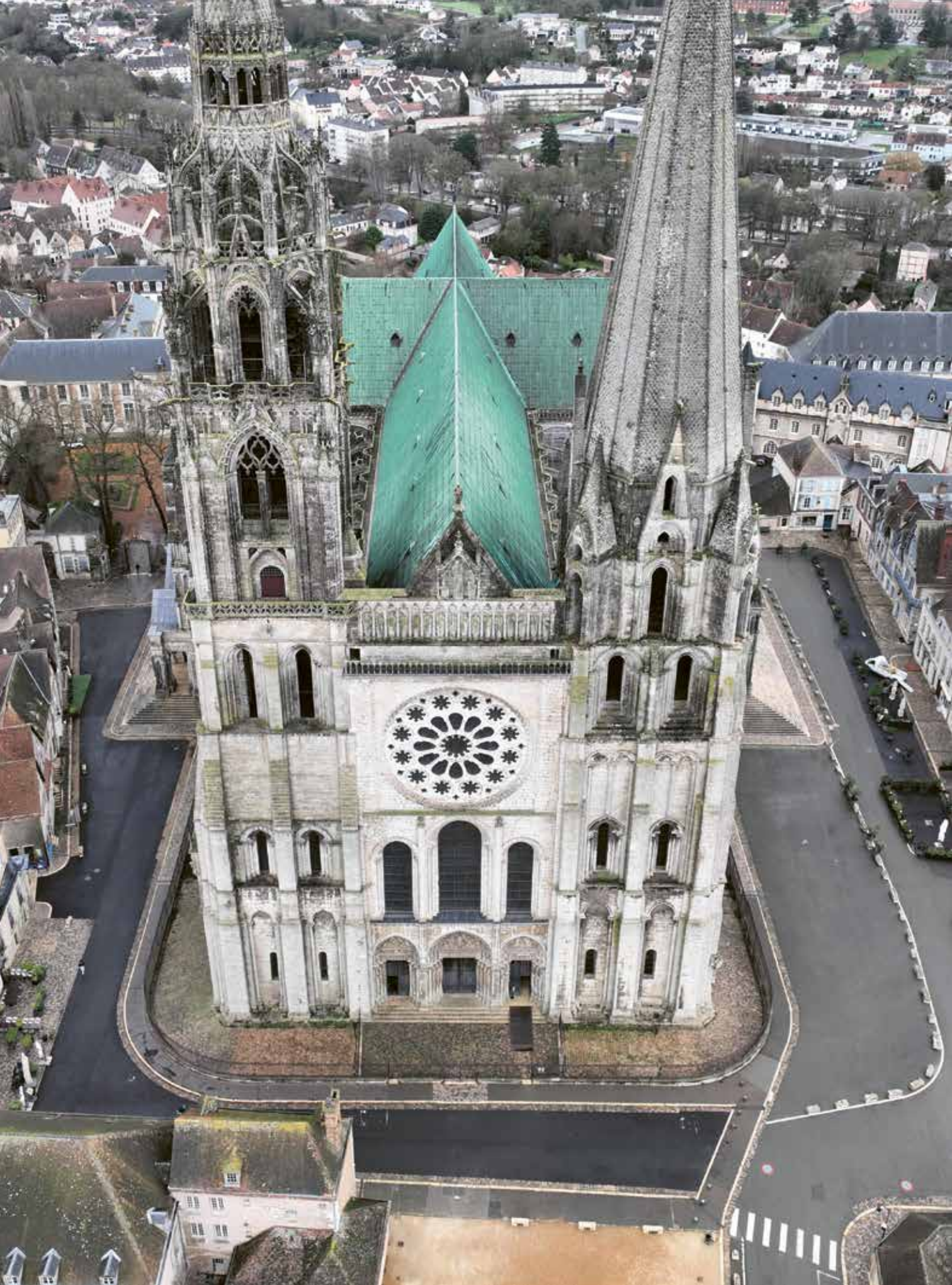

POURTOUR DE LA CATHÉDRALE

# Lancement des travaux

Février verra le début des travaux d'aménagement des abords de la cathédrale avec le renouvellement en cinq phases des réseaux d'eau, qui durera jusqu'à la mi-avril.

Dans le cadre de l'aménagement du vieillissant pourtour de la cathédrale, évoqué dans le Votre Ville de décembre, les travaux sur les réseaux d'eau ont débuté le 23 janvier. Chartres métropole va ainsi procéder au renouvellement du réseau d'eau potable et CM'Eau remplacera les branchements en plomb au niveau du parvis de la cathédrale. Afin de minimiser la gêne due aux travaux, Chartres métropole en profitera, avec Enedis, pour renouveler le réseau de haute tension entre la rue Saint-Yves et la rue des Changes.

Tous ces travaux seront réalisés par l'entreprise Eiffage Energie entre le 23 janvier et le 14 avril. Durant cette période, les accès riverains et piétons seront conservés. La circulation des véhicules et des camions de livraison, elle, sera maintenue autant que possible. Des modifications de la circulation seront ponctuellement mises en place. La collecte des déchets, elle, se fera comme d'habitude pour les riverains et les commerçants.

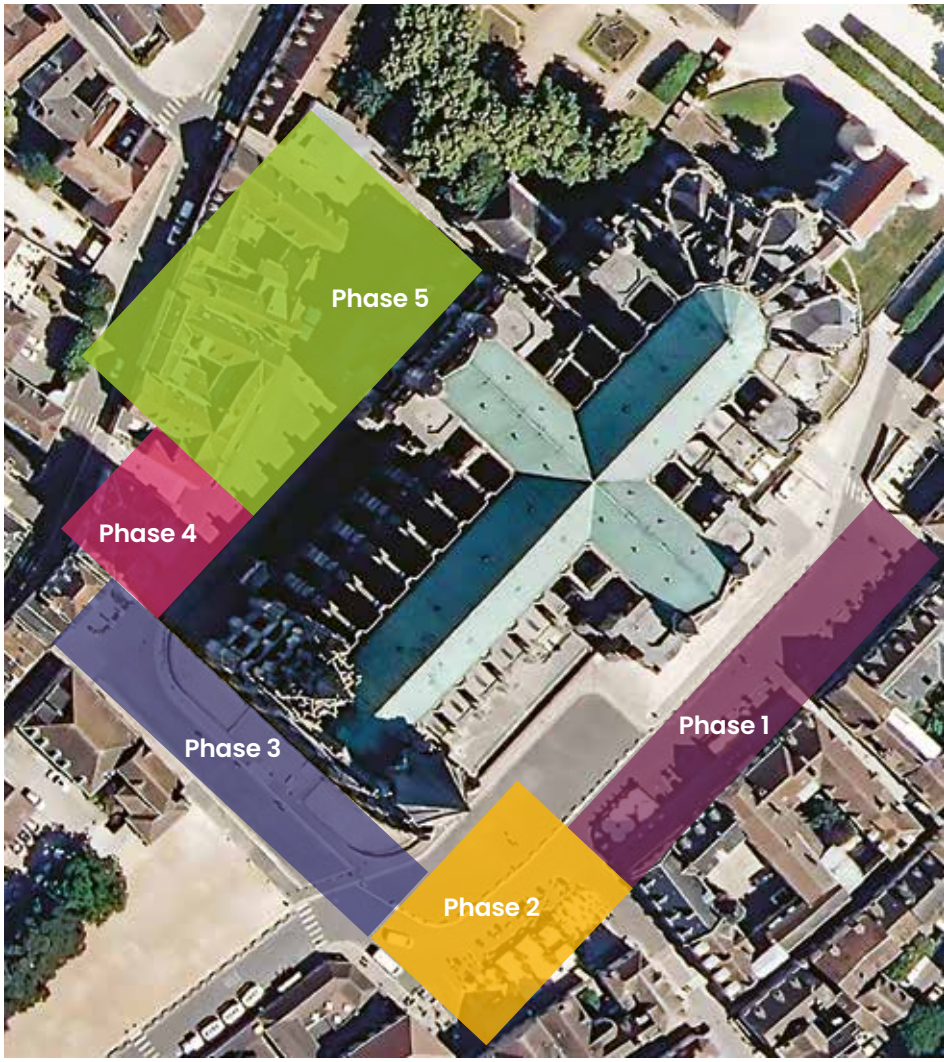


## Planning prévisionnel des travaux

(Sous réserve des contraintes rencontrées)

**Phase 1 :** du lundi 23 janvier au vendredi 10 février (entre le haut de la rue des Acacias et le haut de la rue des Changes).

**Phase 2 :** du lundi 13 février au vendredi 24 février (entre le haut de la rue des Changes et la rue Fulbert)

Puis…

**Phase 3 :** du lundi 27 février au vendredi 17 mars

**Phase 4 :** du lundi 20 mars au vendredi 31 mars

**Phase 5 :** du lundi 3 avril au vendredi 14 avril

RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR FAUBOURG-LA-GRAPPE / ALLONNES

# Début des travaux

Début janvier, dans le cadre des travaux de la requalification du secteur Faubourg-la-Grappe – Allonnes, la circulation a été temporairement modifiée au niveau du carrefour situé au croisement des rues des Marais, de Sours et du Faubourg-la-Grappe.

Karine Dorange, adjointe à l'Urbanisme et aux Travaux.

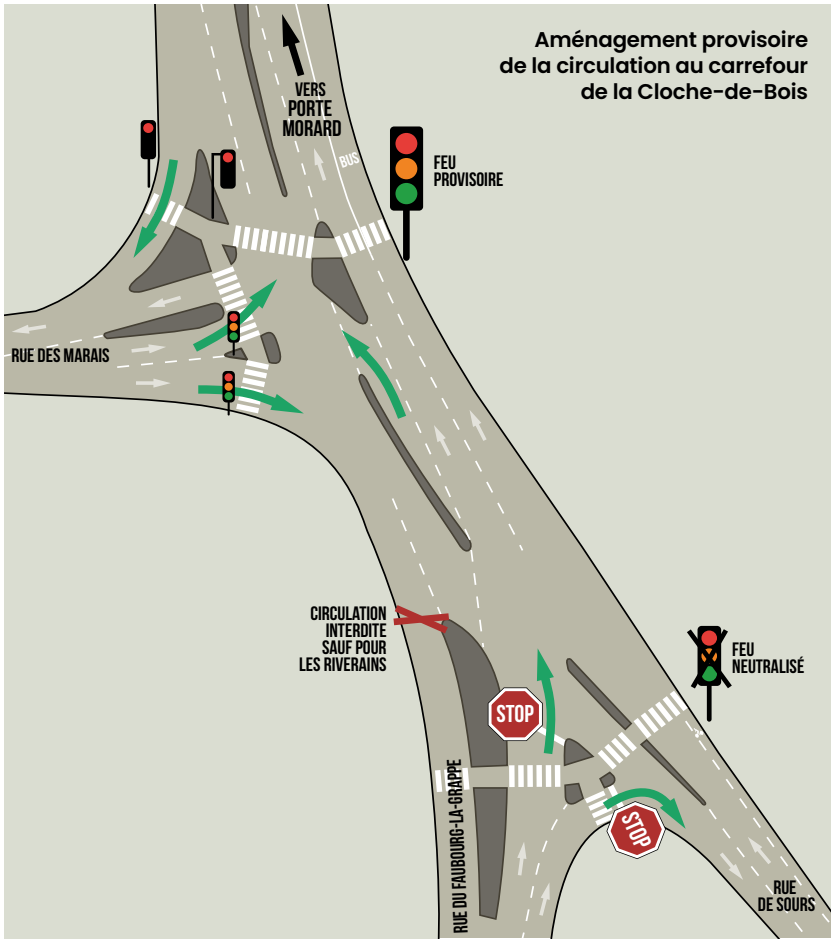


Avec la fermeture à la circulation de la rue du Faubourg-la-Grappe - excepté pour les engins de chantier et les riverains - les véhicules, bus et poids lourds doivent désormais emprunter la déviation via la rue de Sours. Ce report du flux de circulation a entraîné une reprogrammation du carrefour à feux de la Cloche-de-Bois pour fluidifier le trafic (voir plan ci-contre) :

- les feux situés en bas de la rue de Sours ont été masqués pour la rendre prioritaire ;
- deux stops ont été installés rue du Faubourg-la-Grappe, l'un en direction de la porte Morard, l'autre vers la rue de Sours ;
- un feu de circulation a été ajouté rue du Faubourg-la-Grappe, en direction de la porte Morard, pour laisser passer les véhicules en provenance de la rue des Marais ;
- côté parc des bords de l'Eure, les feux de circulation situés rue des Marais et rue du Faubourg-la-Grappe ont été conservés.

## Désamiantage de la chaussée

Première étape du projet de requalification de la rue du Faubourg-la-Grappe et de la rue d'Allonnes, le désamiantage de la chaussée a été réalisé en janvier par le Conseil départemental. Suivront deux ans et demi de travaux sur cet axe d'un kilomètre, segmentés en deux phases distinctes afin de ne pas interrompre entièrement la circulation dans les deux rues :

- étape 1 : rues d'Allonnes et du Faubourg-la-Grappe, depuis le carrefour de l'avenue François-Mitterrand jusqu'à la rue de la Croix-Bonnard ;
- étape 2 : rue du Faubourg-la-Grappe jusqu'au carrefour des rues de Sours et des Marais.

## Ville apaisée

Fin décembre, dans le cadre du programme de la ville apaisée, une nouvelle intersection a été débarrassée de ses feux de circulation : celle à l'intersection du boulevard Clémenceau et de la rue du Faubourg-Guillaume où un stop a été installé rue du Faubourg Guillaume pour mettre en place un nouveau principe de priorité et fluidifier la circulation.

À l'intersection du boulevard Clémenceau et de la rue du Faubourg-Guillaume : les feux neutralisés et le nouveau stop

Le carrefour à deux « stop » à l'intersection des rues de Reverdy et Chanzy.

## Carrefour à 2 stops : qui a la priorité ?

- Si vous rencontrez un véhicule à une intersection matérialisée par deux stops, le premier arrivé a la priorité. Ensuite, les véhicules passent chacun leur tour ;
- En présence d'une intersection matérialisée par un stop et un cédez-le-passage, le Code la route indique que la priorité de circulation va au véhicule s'avançant au cédez-le-passage puisque celui qui est au stop doit impérativement marquer l'arrêt et céder le passage aux autres usagers qu'il rencontre.

# Les règles de stationnement en ville

Les différents types de stationnement que l'on rencontre en ville sont associés à des réglementations spécifiques, qu'il peut être bon de rappeler.

Un arrêt minute devant l'école Henri-IV.

## Le stationnement résidentiel et en surface

La ville est divisée en six secteurs résidentiels (Cœur de ville, Basse-ville, Chanzy-Reverdy-Comtesses, Grand-Faubourg-Jeanne d'Arc, Clos l'Évêque et Rechèvres-Bourgneuf) au sein desquels les résidents peuvent stationner gratuitement sur les emplacements payants grâce à la vignette de stationnement résidentiel, apposée sur le coin inférieur droit du pare-brise de leur véhicule.

Pour les visiteurs, le stationnement en surface est payant pour une durée maximale de 3h30 par demi-journée (8 h à 12 h et 14 h à 19 h) et gratuit de 19 h à 8 h et de 12 h à 14 h du lundi au samedi, les dimanches et les jours fériés.
Rappel : les 30 premières minutes sont gratuites chaque demi-journée.

## Le stationnement en zone réglementée (ou zone bleue)

Le stationnement en zone réglementée, ou zone bleue, permet de stationner gratuitement (du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h) sur des places signalées par un panneau « zone bleue » ou un marquage au sol bleu, durant 1h30 maximum.
Pour y stationner, vous devez obligatoirement apposer un disque européen bien visible sur le pare-brise de votre véhicule en indiquant l'heure de début de stationnement.
Le disque n'est pas obligatoire pour les titulaires de la vignette résidentielle. En dehors des résidents, votre véhicule doit quitter sa place de stationnement à l'issue du temps écoulé.

## Le stationnement (ou arrêt) minute

Le stationnement minute permet de s'arrêter gratuitement durant un temps compris entre 15 et 30 minutes selon les zones concernées.

Ces places sont identifiées par un marquage au sol spécifique et par un panneau de stationnement interdit portant la mention « Arrêt minute » et indiquant la durée maximale autorisée et les heures où le dispositif d'arrêt minute est autorisé.

## Les places réservées aux personnes à mobilité réduite

Les places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite sont identifiées par un panneau, disposent d'une signalisation et d'un marquage au sol spécifiaue. Elles sont dédiées aux personnes bénéficiant de la carte CMI (Carte mobilité inclusion) ou de la Carte européenne de stationnement pour personne handicapée, qui doivent être apposées derrière le pare-brise.
Le stationnement y est gratuit et sans limitation de durée.
Si vous êtes valide, vous pouvez stationner sur l'une de ces places si vous accompagnez une personne à mobilité réduite. Il vous suffit de mettre la carte d'invalidité en évidence derrière le pare-brise.

## Les zones de livraison

Il existe deux types de zones de livraison :
- les zones dites « partagées ». Elles sont réservées à la livraison de marchandises du lundi au samedi de 7 h à 20 h et aux usagers pour le stationnement de leur véhicule la nuit de 20 h à 7 h ainsi que le dimanche et les jours fériés. Ces places sont matérialisées par le marquage au sol de lignes discontinues jaune ;
- les zones dites « sanctuarisées ». Elles sont réservées de manière permanente aux opérations de livraison. Ces places sont matérialisées par le marquage au sol d'une ligne continue jaune doublée.

Une place de stationnement pour personnes à mobilité réduite.

L'exemple à ne pas suivre sur une zone de livraison.

## Parkings souterrains

Pour rappel, la ville dispose de 3 000 places de stationnement souterrain réparties dans les cinq parkings Q-Park (Hôtel de Ville, Cœur de Ville, Cathédrale, République et Grand-Faubourg). Cette offre est encore renforcée par l'ouverture en février du parking du Pôle Gare, qui dispose de 1 600 places.

# BILAN DES ÉQUIPES ÉLITE C'CHARTRES À MI-SAISON

À mi-parcours, le C'Chartres Volley et le C'Chartres Rugby caracolent en tête de leur championnat et peuvent rêver d'accession. Pour les autres équipes chartraines, tout reste à jouer.

## C'Chartres Métropole Handball
### En demi-teinte

Douzième à la trêve, le C'CMHB a fait preuve d'une grande irrégularité sur la première moitié de saison en Starligue. Avec neuf défaites en quinze matchs, il reste à distance du milieu de tableau, son principal objectif.
Les déconvenues contre Ivry, à Cesson et à Créteil illustrent le caractère décousu de ses prestations. Pourtant, les Chartrains se sont parfois sublimés, d'abord en ouverture de championnat à Aix puis en ne s'inclinant que d'un but contre le PSG, au terme d'un match intense devant le public de la halle Jean-Cochet.
En attendant la reprise du championnat le 10 février, Adrian Figueras (Espagne), Vanja Ilic et Illija Abutovic (Serbie) ont participé en janvier aux championnats du monde organisés en Suède et

en Pologne. Toni Gerona quittera par ailleurs le banc chartrain à l'issue de la saison.

## C'Chartres Tennis de Table
### Le champ des possibles

L'issue de la saison de Pro A promet d'être indécise jusqu'au bout. 7e au classement à l'heure où nous imprimons ce magazine, le C'Chartres Tennis de Table est à trois points du leader Rouen et peut légitimement prétendre au top 4, synonyme de play-offs. En revanche, il doit toujours se méfier de ses poursuivants Saint-Denis et Caen, un point derrière lui. *« Nos prestations sur la phase aller sont positives mais manquent légèrement de constance,* résume le coach Emmanuel Rassouw, satisfait de l'intégration de ses deux recrues, Horacio Cifuentes et Yuta Tanaka. *Ils se sont tout de suite pleinement impliqués et sont performants en match ».*
Capables de battre le champion de France en titre Angers, l'armada de Pontoise et le leader Rouen, le club chartrain, inspiré par les performances de la réserve, promue en Nationale 1, vise plus haut que son ambition initiale de maintien.

## C'Chartres Basket Féminin
### Monter en puissance

Après deux défaites inaugurales face à Feytiat et à Montbrison, le C'Chartres Basket Féminin est monté en régime en enchaînant quatre victoires d'affilée grâce à des prestations défensives abouties, sur lesquelles le coach Benoît Marty met l'accent. *« Si l'on veut rester dans le top 4 jusqu'au bout, nous devons être plus régulièrement agressifs dans l'engagement à l'extérieur, où nous gagnons plus difficilement »* confie-t-il.
Les coéquipières d'Élise Marié devront lutter pour aller en play-offs dans un championnat plus resserré que jamais, où chaque contre-performance coûtera cher. Pour cela, le C'CBF s'appuie sur la densité de ses lignes extérieures et la force de son secteur intérieur, mené par Nicole Enabosi, meilleure marqueuse (14) et rebondeuse (8,9) de l'équipe. *« C'est une saison atypique dans son déroulé où, contrairement à la saison dernière, aucun favori ne se dégage,* analyse l'entraîneur chartrain. *C'est à nous d'engranger les victoires pour acquérir la confiance nécessaire en play-offs, où l'on vise à minima le dernier carré ».*

## C'Chartres Basket Masculin
### Top 5 en vue

Pour ses premiers mois sur le banc du C'CBM, Moatassim Rhennam dresse un bilan positif de la première partie de saison de ses joueurs, actuellement co-leader de N1 avec Loon Plage et Rennes, que les Chartrains ont surclassé fin janvier à la Halle Jean-Cochet (103-65). *« Le bon état d'esprit et l'investissement au quotidien des*

*joueurs reflètent nos résultats malgré deux défaites regrettables au Pôle France et aux Sables d'Olonne,* souligne l'entraîneur chartrain, qui refuse tout excès de confiance. *La marge sur nos poursuivants est faible et chaque défaite peut s'avérer pénalisante d'autant que nous avons plusieurs fois perdu nos moyens. Le top 5 est notre objectif mais il n'est pas encore acquis ».*

Confronté à un calendrier surchargé, Moatassim Rhennam déplore les pépins physiques qui s'accumulent. *« Nous sommes déjà obligés de puiser dans les réserves et de gérer au mieux les temps de jeu alors que la première phase n'est pas terminée. »*

Meilleur scoreur (15,2), rebondeur (4,9) et élément moteur de l'équipemalgré une récente entorse de la cheville qui le rend indisponible jusqu'à fin février. Pour pallier à son absence, le C'CBM a recruté un joker médical, l'américain Michael Craion, qui évoluait la saison passée à Lyon SO sous les ordres du coach chartrain.

## C'Chartres Football
### Opération maintien

Prétendant en début de saison à la montée en National, le C'Chartres Football a dû revoir ses ambitions à la baisse puisqu'il se retrouve aujourd'hui dans la position, qu'on lui souhaite provisoire, de relégable. Place qu'il doit à des résultats moyens combinés à une pénalité de cinq points infligée par la Direction nationale du contrôle de gestion (DNCG) du football français.

Après le départ de Jean-Pierre Papin, le C'CF a rappelé sur son banc Pierre-Yves David, qui occupa le poste de coach de 2009 à 2011. Lequel a débuté par quatre matchs sans défaite avant de chuter contre Blois (0-2), concurrent direct au maintien, et à Poissy (5-1). La trêve hivernale a été mise à profit pour souffler, d'abord, puis pour refaire une préparation athlétique intense afin de repartir sur de bonnes bases.

Le match nul obtenu sur la pelouse de la réserve de Guingamp, fin janvier, a redonné des raisons d'y croire à Pierre-Yves David. *« C'est un bon point qui va nous aider mentalement en redonnant confiance au groupe. »*

## C'Chartres Volley
### Sans fausse note

Leader avec deux défaites au compteur, le C'Chartres Volley a survolé la première moitié de saison, faisant de la Halle Jean-Cochet, où il est invaincu,

une forteresse imprenable. *« L'équipe a certes été bâtie pour jouer le haut de tableau mais on ne s'attendait pas à être aussi dominants dans le jeu,* se réjouit le président Jean-Baptiste Baron del Amo, enthousiaste lorsqu'il évoque l'apport de son nouvel entraîneur Carlos Antony. *Grâce à sa connaissance du très haut niveau, il insuffle à l'équipe davantage de rigueur. Chaque signe de faiblesse en match est analysé et travaillé à l'entraînement suivant. »*

Prudent, le président chartrain est toutefois conscient du long chemin qui reste à parcourir pour envisager l'accession en Élite, d'autant que seul le premier au classement de la N2 est promu.

## C'Chartres Rugby
## Champion d'automne

Tous les voyants sont au vert pour le C'Chartres Rugby - leader incontesté de Fédérale 1 - qui frôle la copie parfaite avec onze victoires en treize matchs, l'attaque la plus prolifique du championnat et l'une des meilleures défenses. Invaincus à domicile, les patenaires d'Opeti Delana et Mamadou N'Diaye, co-meilleurs marqueurs de l'équipe, ont été en démonstration contre Sarcelles, le Paris Université Club et Gennevilliers. Ils se sont également illustrés dans la difficulté face à Genève et Drancy.

*« Les joueurs ont produit une excellente première partie de saison au niveau de l'état d'esprit, de l'investissement et de la qualité de travail à l'entraînement et en match,* se réjouit Renaud Gourdon, le coach du C'CR. *Nous allons dans la bonne direction en ayant conscience que tout reste fragile et que le moindre relâchement peut profiter à nos poursuivants dans la perspective des phases finales que l'on souhaite aborder en bonne position ».*

Côté blessures, le demi de mêlée Simon Aboumejd Le Berre a été opéré des tendons rotuliens d'un genou et sera indisponible jusqu'à la fin de la saison.

# L'ÉLITE DU SQUASH FRANÇAIS À CHARTRES

Les 16 meilleurs joueurs et joueuses de l'Hexagone ont rendez-vous pour la première fois à Chartres à l'occasion des championnats de France de squash organisés du mardi 1er au samedi 4 février dans le complexe du C'Chartres Squash et Badminton. « *C'est une magnifique opportunité pour le club et la Ville de faire découvrir le squash à travers ses meilleurs représentants*, se réjouit Denis Bourret, directeur de l'ex-ASB Chartres, renommé C'Chartres Squash et Badminton en septembre. *Nous sommes l'une des plus importantes structures nationales en nombre d'adhérents, labellisée 5 étoiles et Excellence, et nous avons l'habitude d'accueillir des compétitions nationales. Raison pour laquelle le président de la fédération nous a contactés pour recevoir ces championnats* ».

Chez les hommes, le 9e mondial Victor Crouin est le favori pour succéder à Grégoire Marche, absent. Le plateau féminin est plus ouvert avec un léger avantage à Énora Villard, n°2 française.

En parallèle auront lieu du 3 au 5 février les championnats de France de Ligue des moins de 13 et 17 ans. Sur cinq joueurs, la sélection des moins de 17 ans de la région Centre-Val de Loire dispose de quatre Chartrains, dont Mathias De la Colina, 15 ans, et n°2 français dans sa catégorie.

## Infos

L'accès au public est gratuit pendant les championnats.
Des sessions découverte seront proposées le mercredi 1er et le jeudi 2 février après les matchs de la journée.

▶ **C'Chartres Squash et Badminton**
12, avenue François-Mitterrand

# INSCRIVEZ-VOUS AU TRAIL IN CHARTRES EN LUMIÈRES !

Les inscriptions au prochain Trail in Chartres en lumières, qui se disputera le samedi 15 avril, ouvrent le 31 janvier sur le site protiming.fr. Comme chaque année, vous serez des milliers à vous aligner dans l'une des épreuves de la soirée - challenge des écoles primaires, course des enfants, challenge des étudiants et Trail nocturne – avec les sites illuminés du cœur de ville en toile de fond.

▶ **Inscriptions**
protiming.fr
trail-in-chartres.fr
Facebook : Trail in Chartres en Lumières
Instagram : trailinchartres

# AGENDA SPORTS

Au fil des mois, vivez le sport chartrain en direct, en public, et sur Chartres TV

**TENNIS DE TABLE, PRO A**
C'CHARTRES TENNIS DE TABLE / CAEN
Vendredi 3 février, 19 h
Complexe Rosskopf

**BASKET-BALL, NATIONALE 1 MASCULINE**
C'CHARTRES BASKET MASCULIN / UNION TARBES-LOURDES
Vendredi 3 février, 20 h
Halle Jean-Cochet

**FOOTBALL, NATIONAL 2**
C'CHARTRES FOOTBALL / CAEN (B)
Samedi 4 février, 18 h
Stade Jacques-Couvret

**HANDBALL, COUPE DE FRANCE**
C'CHARTRES MÉTROPOLE HANDBALL / PSG
Samedi 4 février, 19 h
Halle Jean-Cochet

**VOLLEY-BALL, NATIONALE 2**
C'CHARTRES VOLLEY / JSA BORDEAUX
Samedi 11 février, 20 h
Halle Jean-Cochet

**HANDBALL, LIQUI MOLY STARLIGUE**
C'CHARTRES MÉTROPOLE HANDBALL / NANTES
Dimanche 12 février, 17 h
Halle Jean-Cochet

**BASKET-BALL, NATIONALE 1 MASCULINE**
C'CHARTRES BASKET MASCULIN / VITRÉ
Mardi 14 février, 20 h
Halle Jean-Cochet

**BASKET-BALL, NATIONALE 1 MASCULINE**
C'CHARTRES BASKET MASCULIN / PÔLE FRANCE
Vendredi 17 février, 20 h
Halle Jean-Cochet

**BASKET-BALL, LIGUE 2 FÉMININE**
C'CHARTRES BASKET FÉMININ / STRASBOURG
Samedi 18 février, 20 h
Halle Jean-Cochet

**TENNIS DE TABLE, PRO A**
C'CHARTRES TENNIS DE TABLE / SAINT-DENIS
Dimanche 19 février, 16 h
Complexe Rosskopf

**HANDBALL, LIQUI MOLY STARLIGUE**
C'CHARTRES MÉTROPOLE HANDBALL / SAINT-RAPHAËL
Vendredi 24 février, 20 h
Halle Jean-Cochet

**FOOTBALL, NATIONAL 2**
C'CHARTRES FOOTBALL / CHÂTEAUBRIAND
Samedi 25 février, 18 h
Stade Jacques-Couvret

**SQUASH**
CHAMPIONNATS DE FRANCE ÉLITE
Du mercredi 1er au samedi 4 février
C'Chartres Squash et Badminton
12, avenue François-Mitterrand

# Les bénévoles à l'honneur

Le jeudi 12 janvier dernier, la Ville a rendu hommage aux bénévoles lors de la cérémonie des vœux aux associations, organisée pour la première fois dans le salon Marceau de l'hôtel de Ville.

L'orchestre symphonique junior du conservatoire a ouvert la cérémonie dans le salon Marceau de l'hôtel de Ville.

« *Ce rendez-vous, que nous n'avons pas pu maintenir depuis 2020, pour des raisons sanitaires, nous a manqué,* a déclaré en préambule le maire, Jean-Pierre Gorges. *Je n'insisterais jamais assez sur le rôle primordial que vous, les bénévoles, jouez dans la vie de Chartres et des Chartrains. Sans vous, la moitié des nouveautés ne verraient pas le jour, les équipements auraient du mal à vivre et la belle image de Chartres serait incomplète. Vous pouvez avoir le plus beau patrimoine, un magnifique secteur piétonnier, tous les équipements, des parkings, si la ville n'est pas animée, ça ne fonctionne pas.* »

## « Nous maintenons notre soutien à tous les événements »

Le maire, en se félicitant du succès que remporte chaque année en septembre le salon des associations, bien installé désormais sur la butte des Charbonniers, le maire a ensuite réaffirmé l'engagement de la Ville en faveur des associations. « *Malgré la rigueur qu'impose le contexte économique, nous maintenons notre soutien à tous les événements et à toutes les initiatives que vous nous proposez. En 2022, la Ville de Chartres avait versé plus de 5 millions d'euros aux associations, sans compter l'appui logistique, matériels (infrastructures, équipements) et même immobilier que nous déployons pour vous domicilier, vous mettre en valeur, et accompagner chacun de vos événements et de vos projets. La crise que nous traversons nous oblige, hélas, à effectuer de lourdes économies de frais de fonctionnement pour compenser notamment l'augmentation des charges, l'inflation et le coût de l'énergie. Merci du fond du cœur pour votre compréhension, qui démontre un souci sincère de l'intérêt général. Le dynamisme et le succès des associations chartraines repose sur vous, bénévoles et dirigeants d'associations, qui donnez de votre temps et consacrez votre énergie à l'œuvre commune.* »

Jean-Pierre Gorges, maire de chartres (au centre), Élisabeth Fromont, 1re adjointe, Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine, et José Rolo, adjoint en charge du Sport et de la Jeunesse, en compagnie des bénévoles récompensés.

Entouré d'Elisabeth Fromont, 1re adjointe, José Rolo, adjoint en charge de la Vie associative, et Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine, Jean-Pierre Gorge a ensuite distingué dix bénévoles particulièrement méritants, qui, comme il l'a souligné, « *symbolisent l'engagement collectif* ».

## Les 10 bénévoles méritants 2023

**Lionel Baguissi,** entraîneur principal à Chartres métropole Taekwondo depuis 2016.

**Jean-Louis Benarab,** président de la Boxe chartraine et président du Conseil citoyen des Clos.

**Claudine Dupin,** qui tient la buvette du C'Chartres Basket Féminin lors des matchs à domicile depuis plus de 25 ans.

**Barbara Gombert,** bénévole à l'association de la Commune libre de Saint-Brice, impliquée dans le projet, soutenu par la Ville, de réouverture de l'église Saint-Martin-au-Val.

**Annie Jacquin,** vice-présidente de l'Université chartraine du temps libre, dont elle est membre depuis 1992, distinguée pour ses actions auprès des jeunes à travers l'aide aux devoirs et à la lecture.

**Nicole Janvier,** secrétaire générale du C'Chartres Basket Masculin, en charge de l'ensemble des labélisations.

**Olivier Peschard,** du C'Chartres Échecs, trésorier à la création du club et maintenant capitaine, organisateur, arbitre et vérificateur des comptes.

**Sam-Un Kok,** du Shukokai Karaté Do, très impliqué dans son club et pressenti pour en reprendre la direction technique.

**Catherine Meyer,** trésorière depuis de nombreuses années du C'Chartres Roller, où elle a activement participé au développement du club.

**Maryline Sivignon,** licenciée au C'Chartres Boxe, depuis 2006, championne de France senior 2008 et 2009 en boxe éducative assaut, et en boxe pré-combat en 2010.

ASSOCIATION

# Les 3R accompagnent vers l'emploi

Rénover, restaurer, réhabiliter : tel est le mot d'ordre de la régie de quartier Les 3R, qui œuvre notamment dans les domaines de l'insertion par l'activité économique, de la mobilité et de l'ouverture à la culture.

La menuiserie de l'atelier Cré'Art, qui fabrique notamment des nichoirs.

Cathy Chenu, la directrice, dans l'atelier mosaïque.

Véritable boîte à outils au service de la lutte contre l'exclusion sociale et professionnelle, la régie de quartier Les 3R emploie une quinzaine de salariés permanents et accueille chaque année 110 personnes sous « contrats à durée déterminée », qu'elle aide à s'insérer dans le monde du travail. Aux 3R, celles-ci ont le choix entre le secteur Espaces verts, le secteur Entretien (nettoyage des parties communes d'immeuble ou de locaux collectifs publics et privés, laverie), l'atelier Cré'Art, qui répare ou fabrique toute sorte d'objets en bois (nichoirs, armoires à livres…) et réalise des mosaïques (enseignes, signalétique…), et le secteur Maintenance, qui assure des travaux de rénovation simple ou récupère, répare et vend des vélos reconditionnés.

## Auto-école sociale

Toutes ces activités, et quelques autres, sont regroupées depuis 2022 au 6, rue de Vovelle, « *au cœur de notre champ d'action économique et social, que constituent les quartiers des Clos, des Hauts-de-Chartres et de la Madeleine* », dit Cathy Chenu, la directrice des 3R.

*« Nous avons aussi récemment développé de nouveaux services autour de la mobilité. L'accès à la mobilité est essentiel pour se rendre sur son lieu de travail ou rechercher un emploi. Notre auto-école sociale accueille des personnes confrontées à des difficultés d'apprentissage. L'accès se fait uniquement sur prescription. Nous apprenons aussi à des adultes à faire du vélo, premier pas vers la mobilité, et nous intervenons dans des écoles de Chartres, de Lucé et de Mainvilliers, pour sensibiliser les enfants à l'éco-mobilité. Notre conseillère en mobilité accompagne les bénéficiaires sur toute problématique liée à la mobilité : savoir bouger et pouvoir bouger. On a par ailleurs mis en place un espace numérique pour lutter contre la fracture numérique et l'illectronisme. Depuis novembre, nous avons un parc d'ordinateurs et une animatrice qui propose des ateliers aux habitants de proximité. »*

## L'accès à la culture

Outre ses activités d'accompagnement vers l'emploi, la régie des 3R propose aussi un programme intitulé « Ouverture culturelle sur ma ville ». *« À travers des visites de la cathédrale, de la ville médiévale, du Centre international du vitrail, de la médiathèque, du théâtre ou de la maison Picassiette, nous cherchons à mieux intégrer dans la ville ceux qui se sentent exclus en leur faisant prendre conscience que tout le monde peut avoir accès à la culture. Tous les moyens sont bons pour aider des personnes éloignées de l'emploi à reprendre confiance en elles et à retrouver du lien social pour pouvoir se projeter vers un «après» plus positif. »*

La régie des 3R répare et vend des vélos reconditionnés.

## Mosaïques

L'association assure enfin tout au long de l'année la promotion d'artistes mosaïstes contemporains à la chapelle Saint-Éman, dans le cadre du Chemin des Arts, propose des cours de mosaïque pour adultes dans ses locaux et organise tous les deux ans, à la chapelle Fulbert, les rencontres internationales de mosaïque. La dernière édition a eu lieu en octobre et novembre derniers. *« Nous avons connu une belle fréquentation,* se félicitait Cathy Chenu. *Les visiteurs, dont beaucoup viennent d'assez loin, étaient heureux de se retrouver après ces années de pandémie. »*

*« Enfin, en tant que membre du Conseil citoyen des Clos, nous participons notamment aux animations du jardin partagé à destination des enfants et familles, le mercredi après-midi en saison potagère. Nous sommes aussi sollicités pour des animations autour des ateliers mosaïque et réparation vélo. »*

**▶ Espace numérique**
Ateliers « Devenir autonome dans les démarches numériques pour l'emploi et la vie quotidienne » (gratuits)
- Découverte de l'ordinateur : vendredi de 9 h 30 à 11 h 30
- Atelier CV, lettre de motivation et recherche d'emploi : vendredi de 14 h à 16 h
- Devenir autonome sur les démarches administratives en ligne : jeudi de 14 h à 16 h
Inscriptions
02 37 88 05 34
Chartresles3r@wanadoo.fr

**▶ Association 3R**
6, rue Francis-Vovelle
chartres-mosaique-les3r.com

**▶ Atelier Vélo**
Réparation/vente
10, rue Francis-Vovelle
07 49 49 69 33

**▶ Laverie**
6, rue Francis-Vovelle
07 81 60 60 14
Tarifs sur chartres-mosaique-les3r.com

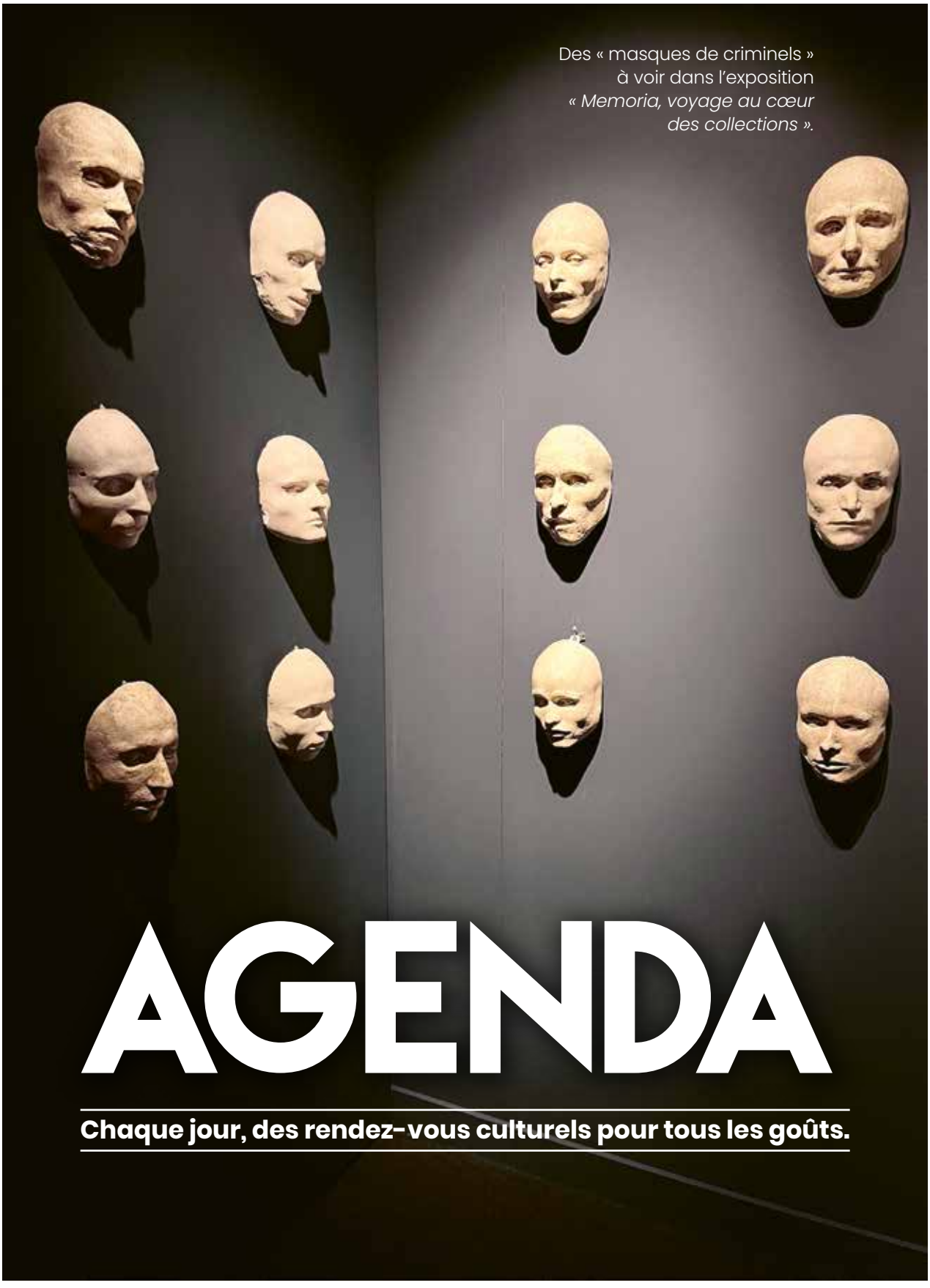

Des « masques de criminels » à voir dans l'exposition *« Memoria, voyage au cœur des collections ».*

# AGENDA

**Chaque jour, des rendez-vous culturels pour tous les goûts.**

## EXPOSITIONS

**CHARTRES, L'ESPRIT DU SPORT**
Jusqu'au 5 mars
Boulevard Chasles

**MEMORIA, VOYAGE AU CŒUR DES COLLECTIONS**
Jusqu'au 26 février
Musée des Beaux-Arts
02 37 90 45 80

## SPECTACLES/THÉÂTRES/CONCERTS

**LA PHILOSOPHIE ENSEIGNÉE À MA CHOUETTE**
Mercredi 1er, jeudi 2, vendredi 3 et samedi 4 février à 21 h, samedi 4 février à 17 h
Théâtre
Le OFF – salle 2
02 37 36 33 06

**CARTE BLANCHE AUX JEUNES TALENTS**
Jeudi 2 février à 18 h 30
Concert
Musée des Beaux-Arts
02 36 67 30 70

**UN AMÉRICAIN À PARIS**
Vendredi 3 février à 20 h
Concert
Salle Doussineau
02 37 18 26 26

**UNE SITUATION DÉLICATE**
Vendredi 3 février à 20 h 30
Théâtre
Théâtre de Chartres
02 37 23 42 87

**POMPES FUNÈBRES BEMOT**
Vendredi 3 février à 20 h 30
Samedi 4 février à 16 h et 20 h 30
Théâtre
Le OFF – salle 1
06 31 65 91 02

**LES « JAM » DU CONSERVATOIRE**
Jeudi 9 février à 19 h 30
Concert
02 36 37 30 70

**SEUIL DE TOLÉRANCE**
Jeudi 9, vendredi 10 et samedi 11 février à 21h, samedi 11 février à 17 h
Théâtre
Le OFF - salle 1
02 37 36 33 06

**BACH À SAINT-JEAN-BAPTISTE**
Vendredi 10 février à 20 h
Concert
Église Saint Jean-Baptiste
grandchoeur.jimdofree.com

**TRUST AKOUSTIK TOUR**
Vendredi 10 février à 20 h 30
Chanson
Théâtre de Chartres
02 37 23 42 87

**MASTER CLASS FRÉDÉRIC MELLARDI**
Samedi 11 février à 10 h et 18 h
Conservatoire
02 36 67 30 70

**KATERINA FOTINAKI**
Samedi 11 février à 20 h 30
Concert
Théâtre du Seuil
07 64 27 93 47

**UN MOIS À LA CAMPAGNE**
Mardi 28 février à 20 h 30
D'Ivan Tourgueniev
Théâtre
Théâtre de Chartres
02 37 23 42 87

## CONFÉRENCES/CINÉMA

**BERNARDO BELLOTTO ET LE VÉDUTISME ITALIEN AU XVIIIE SIÈCLE**
Jeudi 2 février à 18 h
Conférence
Musée des Beaux-Arts
02 37 90 45 80

**LE MONDE APRÈS NOUS**
Mardi 7 février à 20 h 30
Film
Auditorium de l'Apostrophe
06 09 25 66 62

**VERMEER AU TEMPS DES MAÎTRES DE LA SCÈNE DE GENRE. LA POÉSIE PEINTE AU QUOTIDIEN À DELFT**
Jeudi 9 février à 18 h
Conférence
Musée des Beaux-Arts
02 37 90 45 80

**ARNALDUR INDRIDASON**
Jeudi 9 février à 18 h
Rencontre et dédicace
Auditorium de l'Apostrophe

Arnaldur Indridason

**LA NUIT DES FEMMES**
Jeudi 9 février à 20 h 30
Film
Les Enfants du Paradis
02 37 37 28 87

**DANS LES YEUX DE THOMAS PESQUET ET AUTRES AVENTURES SPATIALES**
Samedi 11 février à 15 h 30
Film documentaire
Auditorium de l'Apostrophe
02 37 23 42 00

**LES TROIS MOUSQUETAIRES : D'ARTAGNAN**
Dimanche 19 février à 18 h 45
Cinéma
Avant-première
Les Enfants du Paradis

## JEUNESSE

**L'ENFANT DE L'ORCHESTRE**
Mardi 14, mercredi 15 et jeudi 16 février à 10 h 30 et 14 h 30
Le OFF – salle 1
02 37 36 33 06

**AÏLO : UNE ODYSSÉE EN LAPONIE**
Jeudi 23 février de 15 h 30 à 17 h
Cinéma
Auditorium de l'Apostrophe
02 37 23 42 00

CULTURE

# La saison 2023 du Chemin des Arts

Présentation de la saison du Chemin des Arts, événement artistique très attendu et à la programmation des plus éclectiques, du début mars jusqu'en février 2024.

« *Le Chemin des Arts est de retour avec, cette saison, 8 expositions et des propositions artistiques extrêmement différentes dans trois lieux d'expositions, le prieuré Saint-Vincent, la collégiale Saint-André et la chapelle Saint-Éman, dédiés à l'art contemporain*, commente Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture. *Au-delà des murs, le Chemin des Arts vous conduit aussi au détour d'une rue ou sur une place pour admirer les sculptures exposées en plein air tels David et Goliath, de Christophe Charbonnel, Vibration, de Tetsuo Harrada, Les Statures assises, de Hanneke Beaumont, ou Les Croisés, de Rachid Khimoune…* »

Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture

## PROGRAMME

**Prieuré Saint-Vincent**

Cette année encore, quatre expositions seront présentées au Prieuré Saint-Vincent, qui donne carte blanche à toutes les formes d'expressions contemporaines.

L'artiste d'origine coréenne Sun-Hee Lee y ouvrira en mars la saison 2023 du Chemin des Arts avec ses peintures sur toile à l'huile et à l'acrylique, qui attestent de sa recherche constante de nouvelles formes et de nouvelles couleurs, mêlant joie de vivre et interrogations existentielles. Lui succédera pendant l'été Bertrand Peyrot, qui fait naître des œuvres en provoquant l'altération de plaques d'acier par une réaction chimique naturelle. En septembre, Hippolyte Dupont vous fera découvrir son art tout aussi singulier qui marie photographie et recherches optiques. La saison 2023 débordera en 2024 avec le peintre et aquarelliste René Oghia, qui exposera au prieuré Saint-Vincent du 2 décembre au 11 février.

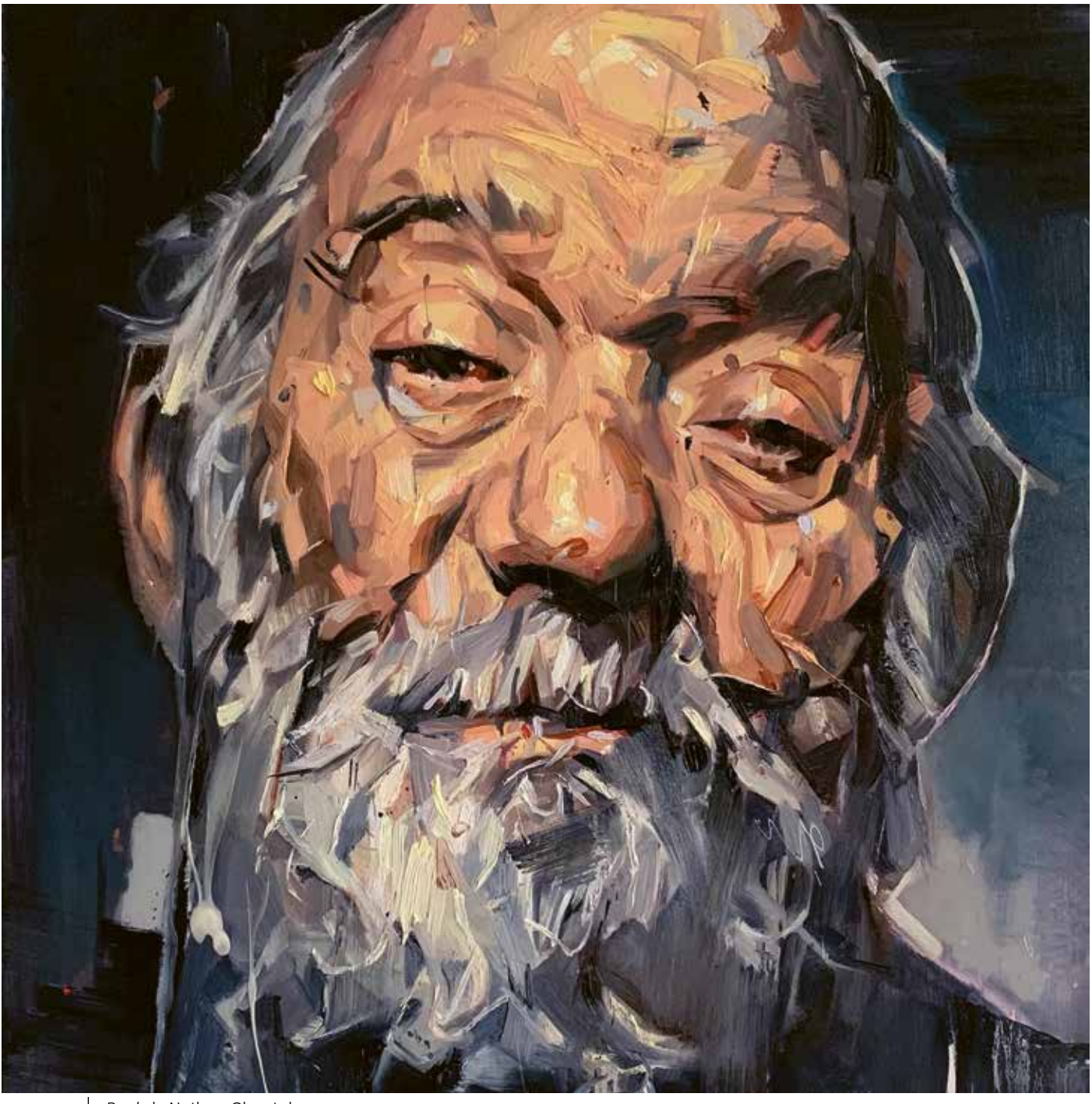

*Paul*, de Nathan Chantob

*B,* d'Hyppolite Dupont

*Abstraction corrosive n°148,* de Bertrand Peyrot

*Paysage intérieur,* de Sun-Hee Lee

*Libération,* d'Annie Dunlop

**Collégiale Saint-André**
La grande exposition d'été à la collégiale Saint-André sera consacrée à un jeune peintre à la technique déjà très affirmée, Nathan Chantob, virtuose du portrait dont les œuvres à tendance expressionniste plongent au plus profond de l'âme humaine. Nathan trouve son inspiration au cours de ses pérégrinations dans la rue, les bars ou le métro, sources intarissables de personnages anonymes aux visages burinés qui peuplent ses œuvres percutantes et intenses.

**Chapelle Saint-Éman**
Confiée à l'association Les 3R, la programmation 100 % mosaïque de la chapelle Saint-Éman mettra à l'honneur, au printemps, Renée Malaval, qui s'appuie sur le concept de « solastalgie », cette douleur ressentie lorsqu'on prend conscience que l'endroit où l'on réside et que l'on aime est dégradé, parfois de façon irrémédiable. Elle propose des pistes de réflexion avec des mosaïques mêlant minéral et organique, qui font redécouvrir une nature familière sous un jour nouveau. De juin à septembre, ce sont dix artistes passés par l'École des mosaïstes Irene di Spilimbergo, dans le Frioul, en Italie, qui investiront la chapelle Saint-Éman, suivis d'une exposition Annie Dunlop, qui voit en la mosaïque un art magique lui permettant de jouer avec les textures, les couleurs et la lumière en associant des matériaux variés (verre, marbre, ardoises, métaux).

*Turitesselles#4,* de Renée Malaval

## Agenda

**Du 4 mars au 21 mai**
Prieuré Saint-Vincent
**SUN-HEE LEE** (GRAVURE)

**Du 18 mars au 18 juin**
Chapelle Saint-Éman
**RENÉE MALAVAL** (MOSAÏQUE)

*Frontières,* de Carole Boubli, passée par l'École des mosaïstes Irene di Spilimbergo

**Du 3 juin au 3 septembre**
Prieuré Saint-Vincent
**BERTRAND PEYROT**
(PEINTURE MÉTA-CORROSIVE)

**Du 24 juin au 3 septembre**
Chapelle Saint-Éman
**EXPOSITION COLLECTIVE DE L'ÉCOLE DE SPILIMBERGO**
(MOSAÏQUE)

**Du 1er juillet au 17 septembre**
Collégiale Saint-André
**NATHAN CHANTOB** (PEINTURE)

**Du 9 septembre au 26 novembre**
Prieuré Saint-Vincent
**HIPPOLYTE DUPONT**
(PHOTOGRAPHIE ET MISE EN LUMIÈRE)

**Du 16 septembre au 10 décembre**
Chapelle Saint-Éman
**ANNIE DUNLOP** (MOSAÏQUE)

**Du 2 décembre au 11 février 2024**
Prieuré Saint-Vincent
**RENÉ OGHIA** (AQUARELLE)

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

# Le programme de février

Bernardo Bellotto : *Église de la Sainte Croix à Varsovie* (1778).

## BERNARDO BELLOTTO ET LE VÉDUTISME ITALIEN AU XVIIIe SIÈCLE

**Jeudi 2 février à 18 h**

Atelier et conférence proposés par l'Université chartraine du temps libre

Esther Gibut, guide conférencière, vous fera découvrir ce genre pictural bien particulier, axé sur l'art du paysage, de la vue urbaine ou suburbaine et le travail du peintre Bernardo Bellotto.

Entrée libre dans la limite des places disponibles

## CARTE BLANCHE AUX JEUNES TALENTS - CONSERVATOIRE

**Jeudi 2 février à 18 h 30**

Concert des élèves du 3e cycle du conservatoire

▶ Entrée libre sur réservation
02 36 67 30 70
my.weezevent.com/carte-blanche-aux-jeunes-talents-1

## REPRÉSENTATION DES ÉLÈVES DE L'OPTION DANSE DU LYCÉE MARCEAU

**Samedi 4 février à 15 h**

Chapelle du Musée des Beaux-Arts

Les élèves de l'option danse du lycée Marceau, guidés par leur professeur Corinne Guillot-Fontaine, s'inspirent de l'exposition Memoria pour créer une chorégraphie autour des thèmes de la mémoire et du patrimoine.

▶ Sur réservation
au 02 37 90 45 80
Tarifs comprenant l'accès à l'exposition : 7 €, 3,50 € ou gratuité selon conditions

## VERMEER AU TEMPS DES MAÎTRES DE LA SCÈNE DE GENRE. LA POÉSIE PEINTE AU QUOTIDIEN À DELFT

**Jeudi 9 février à 18 h**

Conférence

Fabrice Conan, historien de l'art, vous emmène à Delft, la ville natale de Vermeer, maître de la peinture hollandaise du XVIIe siècle.

Entrée libre dans la limite des places disponibles

ET TOUJOURS…

## MEMORIA, VOYAGE AU CŒUR DES COLLECTIONS

Exposition

**Jusqu'au 26 février**

▶ **Musée des Beaux-Arts**
29, cloître Notre-Dame
02 37 90 45 80

L'exposition *Memoria*.

# THÉÂTRE
## DE CHARTRES

© Bernard Richebé

*Une situation délicate*

### UNE SITUATION DÉLICATE

Avec Gérard Darmon, Clotilde Courau, Max Boublil et Élodie Navarre

**Vendredi 3 février à 20 h 30**

Théâtre

Grande salle

Touchée par l'amour fou de Nicolas, qui rêve de l'épouser, Julie décide d'aller rompre avec son amant marié et beaucoup plus âgé qu'elle. Mais Nicolas, à qui elle a fait croire qu'elle allait voir ses parents, la suit discrètement. S'ensuit une série de quiproquos. Un réjouissant vaudeville, mené par quatre comédiens impeccables.

### TRUST AKOUSTIK TOUR

**Vendredi 10 février à 20 h 30**

Chanson

Grande salle

Trust. Cinq lettres qui claquèrent comme un coup de canon salvateur dans la France giscardienne assoupie. Toujours sur la brèche, quarante-cinq ans après la création du groupe, les rebelles d'*Antisocial* ont choisi de prendre leur public à contre-pied avec cette tournée acoustique à l'ambiance chaleureuse et intimiste.

### UN MOIS À LA CAMPAGNE

D'Ivan Tourgueniev

Mise en scène : Clément Hervieu-Léger

**Mardi 28 février à 20 h 30**

Théâtre

Grande salle

Anesthésiée par la monotonie de son quotidien, Natalia revit en rencontrant Alexeï, l'étudiant qu'elle a engagé pour s'occuper de son fils le temps d'un mois d'été à la campagne. Pour brosser le tableau d'une société qui s'effrite, Clément Hervieu-Léger transporte les chassés-croisés amoureux de Tourgueniev dans le cinéma italien des années 1970.

# TOUTE L'ACTU
# DES THÉÂTRES

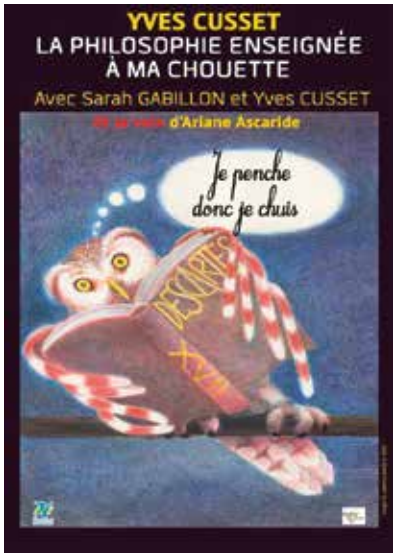


## THÉÂTRE DU PORTAIL SUD

### LA PHILOSOPHIE ENSEIGNÉE À MA CHOUETTE

D'Yves CUSSET
Avec Yves Cusset
et Sarah Gabillon
**Mercredi 1er, jeudi 2, vendredi 3 et samedi 4 février à 21 h, samedi 4 février à 17 h**

**LE OFF – SALLE 2**

Adaptée du livre éponyme d'Yves Cusset, authentique docteur agrégé de philosophie, cette vraie fausse conférence vous propose un voyage absurde et drôle au pays des idées philosophiques, sous la houlette d'un duo de conférenciers aussi improbables qu'impertinents.

### SEUIL DE TOLÉRANCE

Une comédie de Frédéric Sabrou
Avec Malik Amraoui, Gauthier Fourcade et Isabelle Hétier.
**Jeudi 9, vendredi 10 et samedi 11 février à 21h, samedi 11 février à 17 h**

**LE OFF – SALLE 1**

Michel et sa femme Alice ont contacté une agence pour loger une étudiante italienne pendant une semaine. Mais, le jour venu, le locataire qui se présente est un barbu taciturne venu de Bruxelles et prénommé Malik. Michel et Alice s'efforcent de faire bonne figure et de régir sans aucun préjugé. Mais ce garçon s'avère de moins en moins rassurant.
*Une comédie réjouissante qui suscite un questionnement sur nos propres a priori et convictions.*

### L'ENFANT DE L'ORCHESTRE

Spectacle jeune public
De Morgane Raoux
Avec Morgane Raoux
et Olga Vassileva
**Mardi 14, mercredi 15 et jeudi 16 février à 10 h 30 et 14 h 30**

**LE OFF – SALLE 1**

Née d'une maman cheffe d'orchestre, Alma grandit entourée des musiciens et assiste à tous les concerts. Très tôt, la petite fille remarque que chaque morceau lui évoque une histoire, et qu'elle arrive à mettre des mots sur les grandes œuvres du répertoire, les transformant illico en joyeuses chansons pour enfants.
*Un très beau conte musical qui fait découvrir aux enfants avec humour des "tubes" de la musique classique signés Mozart, Beethoven, Vivaldi, Ravel ou Tchaïkovski.*

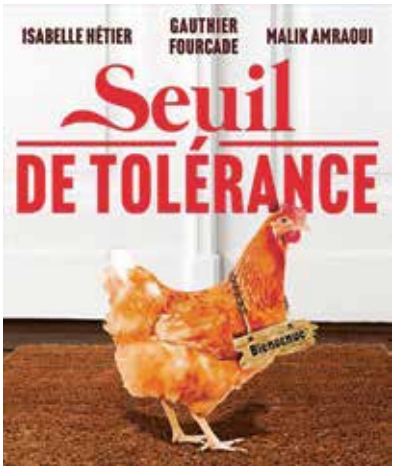


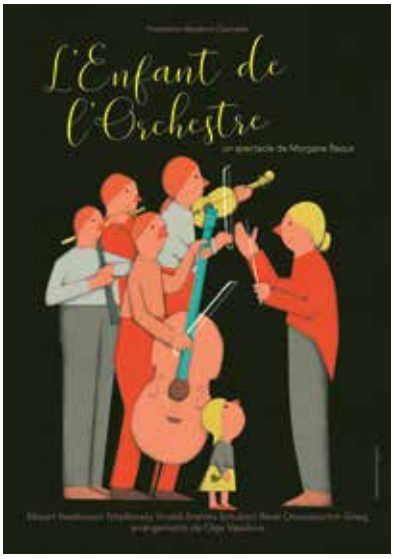


**▶ Réservations**
**02 37 36 33 06**
**theatreportailsud.com**
**Tarifs : 18 € et 14 €**

## COMPAGNIE CAVALCADE

### POMPES FUNÈBRES BEMOT

**Vendredi 3 février à 20 h 30**
**Samedi 4 février à 16 h et 20 h 30**
Compagnie Cavalcade

**LE OFF – SALLE 1**

La patronne d'un salon funéraire rural s'efforce de maintenir à flot l'entreprise familiale avec l'aide de son fidèle employé. Mais l'arrivée d'une stagiaire et les funérailles inattendues d'une star de la chanson vont venir bouleverser leur quotidien.

**▶ Réservations**
**06 31 65 91 20**
**Tarifs : 18 € et 12 €**

**▶ Le OFF**
10, avenue Jehan-de-Beauce
Renseignements et réservations :
leoff-chartres.fr
contact@leoff-chartres.fr
02 37 23 42 53

## THÉÂTRE DU SEUIL

### KATERINA FOTINAKI

**Samedi 11 février à 20 h 30**
Mixology - Cocktails musicaux

**THÉÂTRE DU SEUIL**

Talentueuse guitariste chanteuse qui collabora longtemps avec Angélique Ionatos, Katerina Fotinaki compose, emprunte, transforme, mélange, empruntant aux auteurs grecs comme aux rockeurs folk-punk américains, de Barbara à *Carmen*. De ses voyages dans des contrées hors temps, cette artiste libre et élégante nous rapporte des souvenirs imaginaires, des ambiances, des sensations, les mots des autres se mêlant aux siens. Sa musique inclassable, joueuse, grave ou poétique, transcende les esthétiques et les époques.

Photo Jean-Charles Léon

**▶ Théâtre du Seuil**
**13, rue Saint-Julien**
**07 64 27 93 47**
**Réservations**
**theatreduseuil.com**
**ou info.theatreduseuil@gmail.com**
**ou Fnac, Carrefour…**
**Tarifs : 20 € et 15 €**

## RÉGIONS EN SCÈNES À CHARTRES

Pour sa 10e édition, Région en Scène fait escale à Chartres les mardi 7 et mercredi 8 février. Ces rencontres artistiques et professionnelles sont organisées par Scène O Centre, qui a pour vocation de créer une synergie autour des créations, de faciliter la circulation des œuvres et d'accompagner les artistes sur notre territoire, en partenariat avec la SPL C'Chartres Spectacles. Durant deux jours, 28 compagnies de théâtre, musique, danse et magie nouvelle seront présente au Théâtre de Chartres et au OFF, qui proposeront 8 spectacles, 2 présentations de projets en cours de création et un speed dating entre artistes et programmateurs. Quelque cent programmateurs seront là pour découvrir la richesse artistique de la région Centre-Val de Loire.

BIBLIOTHÈQUES

# Festival Les Mycéliades

Du 1er au 15 février, l'Apostrophe participe, en partenariat avec Les Enfants du paradis, à la première édition du festival national de science-fiction *Les Mycéliades*, qui vise à créer des passerelles entre films, livres et création numérique mais aussi entre salles de cinéma et médiathèques.

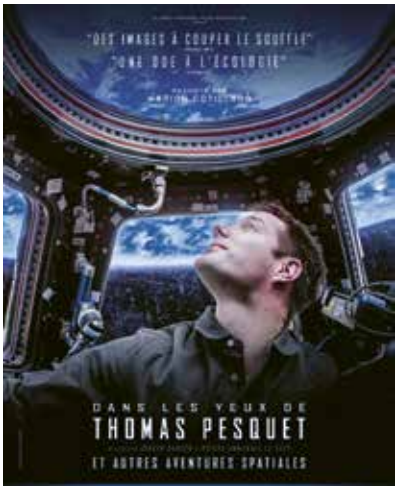


## Programme

**DÉCOUVERTE DU JEU VIDÉO OUT THERE : THE ALLIANCE, DÉVELOPPÉ PAR LE STUDIO FRANÇAIS MI-CLOS.**

**Les mercredi 1er et 8 février de 14 h 30 à 17 h 30**

Votre mission : survivre sans assistance dans un secteur éloigné de la galaxie, en améliorant votre vaisseau et en gérant intelligemment vos ressources.

À partir de 10 ans. Jeu en relais sur console Switch. Sans inscription.

▶ Cabane de l'Apostrophe

**L'EXPLORATION SPATIALE EN JEUX VIDÉO : FANTAISIE OU RÉALISME ?**

**Samedi 4 février à 15 h 30**

***Conférence vidéoludique***

Par Sébastien Carassou, astrophysicien, vulgarisateur scientifique ; créateur de la chaîne YouTube *Le Sense of Wonder.*

Le jeu vidéo de survie spatiale *Out There : The Alliance* permet d'aborder facilement des notions d'astrophysique, comme le bestiaire des étoiles (naines jaunes et rouges, étoiles à neutrons, trous noirs) et quelques bases de propulsion spatiale et d'exobiologie.

▶ Auditorium de l'Apostrophe

**DANS LES YEUX DE THOMAS PESQUET ET AUTRES AVENTURES SPATIALES**

**Samedi 11 février à 15 h 30**

***Film documentaire de Jürgen Hansen et Pierre Emmanuel Le Goff (2022, 1h).***

***Complété par cinq courts métrages sur le thème de l'espace***

Le récit de la première mission dans l'espace de l'astronaute français Thomas Pesquet, depuis le centre d'entraînement de la NASA à Houston jusqu'aux six mois en apesanteur à 400 kilomètres de la Terre à bord de la Station spatiale internationale.

▶ Auditorium de l'Apostrophe

**NO MAN'SKY**

**Mercredi 15 février de 14 h 30 à 17 h 30**

Découverte du jeu vidéo d'aventure et de science-fiction *No Man'Sky*. Dans un univers sans fin, où chaque étoile représente un lointain soleil, des planètes pleines de vie ne demandent qu'à être explorées. Un mystère vous attend au cœur de la galaxie.

À partir de 7 ans. Jeu en relais sur console Switch. Sans inscription.

▶ Auditorium de l'Apostrophe

## Au Cinéma Les Enfants du Paradis

**PREMIER CONTACT**

**Jeudi 2 février à 19 h 45**

***Film de Denis Villeneuve (Etats-Unis, 2016, 1h56)***

Avec Amy Adams, Jeremy Renner et Forest Whitaker

Quand Douze vaisseaux venus de l'espace surgissent un peu partout sur Terre, une experte en linguistique est recrutée par l'armée américaine pour établir le contact avec les extraterrestres.

**WALL-E**

**Samedi 11 février à 16 h**

***Dessin animé d'Andrew Stanton (Etats-Unis, 2008, 1h37)***

Après des centaines d'années de solitude passées à nettoyer la planète Terre, un petit robot rencontre une jolie congénère et n'hésite pas à traverser l'univers pour tenter de la séduire.

**DISTRICT 9**

**Lundi 13 février à 19 h 45**

***Film de Neill Blomkamp (Afrique du Sud, 2009, 1h50)***

Un homme très recherché se réfugie dans un ghetto de Johannesburg peuplé d'extra-terrestres et contrôlé par une société privée qui cherche à découvrir le fonctionnement des armes de ces derniers.

BIBLIOTHÈQUES

# Une star du polar à l'Apostrophe

Le jeudi 9 février, la médiathèque l'Apostrophe, en partenariat avec la librairie l'Esperluète, reçoit l'auteur de polar islandais mondialement connu Arnaldur Indridason, à l'occasion de la sortie de son dernier roman *Le Roi et l'horloger*.

Né à Reykjavík le 28 janvier 1961 et diplômé d'histoire, l'Islandais Arnaldur Indridason a d'abord été journaliste et critique de films avant de se consacrer à l'écriture. Avec à son actif plus d'une vingtaine de romans, traduits dans 37 pays, il est l'un des auteurs de polar les plus lus dans le monde. Douze de ses romans ont pour héros l'inspecteur de la police de Reykjavík Erlendur Sveinsson. D'autres sont consacrés à des énigmes historiques ou à des affaires d'espionnage.

## Le Roi et l'horloger

Dans son dernier livre, *Le Roi et l'horloger*, Indridason met sa maîtrise de l'intrigue, du découpage, du rythme, de l'action et du suspense, au service d'un grand roman historique qui parle de paternité et des relations des hommes qui ne savent pas se parler.

Au XVIIIe siècle, en Islande, alors colonie danoise, l'île est gérée par les représentants de la Couronne qui ne se privent pas d'user de leur autorité pour s'approprier des biens, profitant notamment des lois qui condamnent l'adultère de la peine de mort. Le roi Christian VII, considéré comme fou et écarté du pouvoir, traîne sa mélancolie à travers son palais jusqu'au jour où il se lie d'amitié avec un horloger islandais chargé d'un délicat travail. Le souverain va alors découvrir la réalité islandaise à travers la terrible histoire du père de l'horloger.
Des ateliers du palais aux intrigues de la cour et aux bas-fonds des bordels de Copenhague, nous accompagnons ces héros dans leur recherche tragique et vitale.

## Programme du Jeudi 9 février

- 18 h : rencontre avec Arnaldur Indridason autour du roman
- 19 h 30 : vente-dédicace

Auditorium de l'Apostrophe

CONSERVATOIRE

# Un projet d'établissement pour 5 ans

Labellisé Conservatoire à rayonnement départemental (CRD) depuis 2006 par le ministère de la Culture et de la Communication, le conservatoire de musique et danse de Chartres est soumis à l'élaboration d'un projet d'établissement : sa feuille de route pour cinq ans.

« *Le projet d'établissement est un moment très important dans la vie du conservatoire,* explique Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine. *Il permet de dresser un bilan des cinq années écoulées et de poser des objectifs pour les cinq suivantes. C'est notre feuille de route. Nous avons pour objectifs principaux d'accroître le rayonnement du conservatoire en participant le plus possible à la vie culturelle de Chartres et du département. Le nouveau règlement intérieur mis en place, le règlement pédagogique et le projet d'établissement sont les trois documents nécessaires et indispensables pour demander, tous les sept ans, le renouvellement du classement « Conservatoire à rayonnement départemental » au ministère de la Culture et de la Communication.* »

## Rayonner dans toutes les directions

Le rayonnement du conservatoire se déploie selon quatre axes :

- le rayonnement artistique passe par le développement de la diffusion des productions

Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine.

Un concert dans le cloître des Cordeliers lors de la journée portes ouvertes de juin dernier.

liées aux actions pédagogiques et des démarches de création artistique en lien avec les acteurs institutionnels locaux, et la stimulation de la créativité des élèves ;
- le rayonnement culturel vise à favoriser l'interdisciplinarité, l'éducation artistique dès le plus jeune âge et l'ouverture à toutes les formes de musique, de danse et d'art dramatique ;
- le rayonnement citoyen encourage notamment le développement des pratiques collectives pour les placer au centre des enseignements, et la création de passerelles avec les associations de musique, de théâtre et de danse locales ;
- quant au rayonnement social, il incite à élaborer une stratégie de communication efficace et complète, à veiller au bon accueil des usagers, à aller, sans cesse, vers de nouveaux publics, et à adapter le fonctionnement du conservatoire aux nouvelles technologies.

C'est dans cette optique qu'est née en octobre dernier la classe de Musique assistée par ordinateur, qui compte aujourd'hui une trentaine d'élèves. *« C'est un bon début, étant donné que nous n'avons pas pu communiquer beaucoup sur cette classe avant l'ouverture de la saison »*, commente Hervé Guignier, le directeur du conservatoire.

## Un cursus précycle

*« Quand je suis arrivé en poste en 2018, ma première mission a été de renforcer la base de la pyramide des effectifs du conservatoire afin de consolider au fil des années les effectifs dans les cursus. Nous avons pour cela mis un certain nombre d'actions en place afin d'optimiser et rationaliser les heures d'enseignements existantes. Une des mesures principales a été de proposer à nouveau un précycle pour les élèves de maternelle, à partir de la moyenne section pour la musique et pour la danse.*
*Grâce à cela, on espère voir des élèves intégrer les cursus par cycles pour la danse et la musique dès les âges de 7 et 8 ans. Et si la crise du Covid nous a un peu coupé dans notre élan, nous nous en sortons plutôt bien par rapport à d'autres structures. Les effectifs d'avant la pandémie se sont maintenus. On est ainsi passés de 624 élèves en novembre 2018 à 768 aujourd'hui. »*

CONSERVATOIRE

# Programmation de février

Jeunes talents, Gerschwin, Bach, standards du jazz et master class de trompette : en février, le conservatoire joue à fond la carte de l'éclectisme.

## CARTE BLANCHE AUX JEUNES TALENTS

**Jeudi 2 février à 18 h 30**

Musée des Beaux-Arts

Les élèves de 3e cycle investissent pour la troisième fois de la saison le musée des Beaux-Arts pour un concert à la programmation riche et éclectique.

▶ Entrée libre sur réservation au 02 36 67 30 70

## UN AMÉRICAIN À PARIS

**Vendredi 3 février à 20 h**

Salle Doussineau

Avec Jean-Christophe Maltot (flûte), Catherine Coquet (hautbois), François Tissot (clarinette), Pierre Walter (basson), Emmanuel Tricheux (cor), Pierre Pénisson (piano) et Charlotte Lesage (batterie).

Si vous aimez l'ambiance feutrée des théâtres de Broadway, alors, ce concert est fait pour vous ! Le programme s'articule autour d'*Un Américain à Paris*, pièce emblématique du compositeur Georges Gerschwin. On connaît l'admiration du compositeur new-yorkais pour la musique française. Cette soirée mettra donc en miroir la musique de Francis Poulenc et Maurice Yvain et celle de Gerschwin et Weill. Le style classique et les accents «jazzy» de la comédie musicale venant s'entremêler savamment.

Georges Gerschwin

▶ Réservation et information
chartres-tourisme.com
02 37 18 26 26
Tarifs : 10 € et 6 €

## LES «JAM» DU CONSERVATOIRE

**Jeudi 9 février à 19 h 30**

Moment d'échange et de partage, la Jam a pour but de faire se rencontrer les musiciens.

Au gré des propositions des participants de tous horizons (professionnels ou amateurs), la soirée se construit autour de standards de jazz et d'improvisations. Le public assiste à la construction d'un programme en temps réel, avec ses surprises. Maîtres de cérémonie : Christophe Beuzer (saxophone), Camille Poupat (saxophone) et Nicolas Pfeiffer (guitare), professeurs au conservatoire.

▶ Cloître des Cordeliers
22, rue Saint-Michel
Entrée libre sur réservation
au 02 36 37 30 70

Christophe Beuzer

L'église Saint-Jean-Baptiste de Rechèvres

## BACH À SAINT-JEAN-BAPTISTE

**Vendredi 10 février à 20 h**

Église Saint-Jean-Baptiste

Le conservatoire vous convie à un concert qui met en valeur le grand chœur du conservatoire et la classe d'orgue et de hautbois.

Au programme, deux perles de la musique vocale du XVIIIe siècle : La Messe luthérienne et le motet BWV 227 *Jesu, meine Freude*, de Jean-Sébastien Bach.

▶ Église Saint Jean-Baptiste
Rue de la Paix
Tarifs : 10 € et 6 €
grandchoeur.jimdofree.com

## MASTER CLASS FRÉDÉRIC MELLARDI

**Samedi 11 février à 10 h et 18 h**

Conservatoire

En partenariat avec l'Association des parents d'élèves du conservatoire.

Après avoir étudié au conservatoire de Mulhouse, Frédéric Mellardi a obtenu en 1988 un premier prix de trompette au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris. Il est depuis octobre 1997 trompette solo à l'Orchestre de Paris. Lauréat de plusieurs prix internationaux, il est aujourd'hui l'un des tout meilleurs trompettistes au monde et son jeu raffiné et élégant en a fait un spécialiste de la musique de chambre.

« *Je viens d'un milieu de musiciens amateurs de l'Est de la France,* raconte-t-il sur le site de l'Orchestre de Paris. *Toute ma famille jouait dans un orchestre d'harmonie. Pour moi, devenir trompettiste était évident ; je n'ai jamais rien voulu faire d'autre* ». Son modèle ? : « *Maurice André, comme tout trompettiste qui se respecte. Il a bouleversé l'image que l'on avait de la trompette.* »

Frédéric Mellardi se produit régulièrement un peu partout en Europe et même au Japon.

▶ Informations
22, rue Saint-Michel
Entrée libre sur réservation
02 36 67 30 70
my.weezevent.com/master-class-frederic-mellardi

Frédéric Mellardi

PORTRAIT

# Voyage au bout de la vie

Devenue écrivaine en côtoyant pendant vingt ans la veuve de l'écrivain Louis-Ferdinand Céline, Sandra Vanbremeersch terminera en mars une résidence d'artiste de 7 mois à l'Esperluète.

Pendant vingt ans, de 2000 à 2019, Sandra Vanbremeersch a été assistante de vie auprès de Lucette Destouches, la veuve de l'écrivain Louis-Ferdinand Céline, monstre sacré de la littérature et antisémite notoire, dans leur maison de Meudon. Retranchée dans la cuisine de la demeure défraîchie, Sandra s'est mise à écrire. Et ce qui n'était au départ qu'un job d'étudiant est devenu peu à peu un pan inavouable de son existence, puis un roman, *La Dame couchée*, paru en 2021. *« J'ai pressenti que je prenais part à quelque chose d'incroyable. Philosophes, écrivains, politiciens, journalistes, tout le monde défilait au chevet de la Dame pour « gratter » un peu de Céline, une anecdote, un manuscrit… »*

Dans une atmosphère un tantinet hors de temps, *« entre Tim Burton et Les Grandes espérances de Dickens »*, dit-elle, Sandra a observé celle qu'elle appelle la « Dame », en accompagnant la fin de vie de cette ancienne danseuse dans une maison envahie par la végétation et toutes sortes de bestioles. *« Je n'avais jamais lu Céline avant ce job. Lucette me parlait de Louis, alors j'ai lu ses lettres pour connaître l'homme. Pas l'écrivain : c'était trop violent et trop proche. J'ai l'impression d'avoir vécu à côté d'un inconnu absent mais qui faisait partie de mon existence »*.

## « J'ai écrit pour sublimer cette expérience »

En parallèle, la jeune femme a construit sa carrière professionnelle. Après ses études d'art, elle a enchaîné colloques, expositions, articles, travaillé comme iconographe, passé un master de sociologie de la culture, créé sa marque (Farsonnage), dessiné, enseigné, conseillé. *« Quand j'étais enfant, ma mère m'emmenait voir des expositions à Paris le week-end. À 9 ans, j'ai failli m'évanouir, submergée d'émotion, en découvrant celle d'Yves Klein. Ma grand-mère, elle, me donnait à lire des articles de Beaux-Arts Magazine, dont je tapissais ensuite ma chambre »*.

Les souvenirs de son enfance solitaire, entourée de femmes, curieuse de ce qui se passe derrière les portes fermées, ont ressurgi auprès de Lucette Destouches. *« Ce job n'avait aucun sens dans ma trajectoire. J'étais happée par Meudon et j'ai écrit pour sublimer cette expérience, la regarder en face. »*

## Une résidence d'auteure associée

*« J'ai toujours beaucoup travaillé pour les autres. La servitude, c'est fini ! Je ne me consacre plus désormais qu'à l'écriture et au dessin, à raison de 8 à 9 heures par jour »*. Durant ce retour à l'écriture, Sandra a rencontré un étudiant chartrain en journalisme, puis le père de celui-ci, journaliste à Radio Grand Ciel. Auteur de haïkus, ce dernier l'a orientée vers la librairie l'Esperluète, dont le gérant Olivier L'Hostis lui a suggéré de solliciter une « résidence d'auteure associée » auprès de Ciclic, l'Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique. *« Le Centre-Val de Loire est la seule région où l'on peut trouver une telle résidence autour du livre. C'est une chance ! »*

## Ateliers et expositions

Depuis septembre et pendant 7 mois, Sandra Vanbremeersch développe un projet à la fois littéraire et artistique qu'elle décline en proposant des ateliers pour enfants, adolescents et adultes à la librairie, à la médiathèque et au lycée Marceau. Une fresque collaborative sur le thème de la peur a ainsi été dévoilée lors de la Nuits de la lecture à l'Apostrophe le 21 janvier dernier.

Vous pourrez découvrir d'autres productions en février à l'Édicule de la place des Halles et à L'Esperluète, avec une exposition de l'artiste Alix Picard et des « dessins d'écriture » de Sandra. En mars, un parcours visuel à travers Chartres, avec des textes écrits au cours des ateliers d'écriture, clôturera sa résidence.

Sandra Vanbremeersch

# Les samedis des archives

Que vous soyez féru d'histoire, chercheur assidu ou simple curieux, le service des archives de la Ville et de Chartres métropole vous propose, deux samedis par trimestre, de venir découvrir des fonds conservés afin d'en apprendre un peu plus sur l'histoire de Chartres.

## Programme février – juin 2023

**Samedi 4 février à 10 h**
**LES ARCHIVES DES ATELIERS LORIN**
*Découverte*
Pendant plus d'un siècle, la réputation des ateliers Lorin, fondés en 1863, a permis aux maîtres verriers chartrains de réaliser des vitraux pour de nombreuses églises en France et à l'étranger. En 2017, la Ville s'est portée acquéreuse des locaux des ateliers et de son exceptionnel fonds d'archives, constitué de documents iconographiques (maquettes de vitraux, dessins, photographies…) et de documents écrits (carnets de commandes, notes de chantiers, correspondance, comptabilité…), témoignage unique du patrimoine artisanal et artistique chartrain.

**Samedi 4 mars à 10 h**
**SUR LES TRACES D'UN POILU DE LA GRANDE GUERRE**
*Atelier*
Services d'archives, sites internet, bases de données… : les sources permettant de retracer le parcours des soldats de la Première Guerre mondiale sont nombreuses. Un archiviste vous expliquera comment et où chercher pour en apprendre davantage sur le parcours des glorieux poilus de 14-18.

Des documents du fonds Lorin.

Des poilus de 14-18.

**Samedi 1er avril à 10 h**
**LE FONDS ROGER JOLY : ARCHIVES D'UN HISTORIEN LOCAL**
*Découverte*
À la découverte de quelques-unes des pièces remarquables d'un ensemble de 800 dossiers et cahiers de recherches, complété d'une bibliothèque de près de 900 ouvrages, qui composent le fonds Roger Joly, venu enrichir les collections de la Ville et la connaissance de l'histoire locale en 2015.

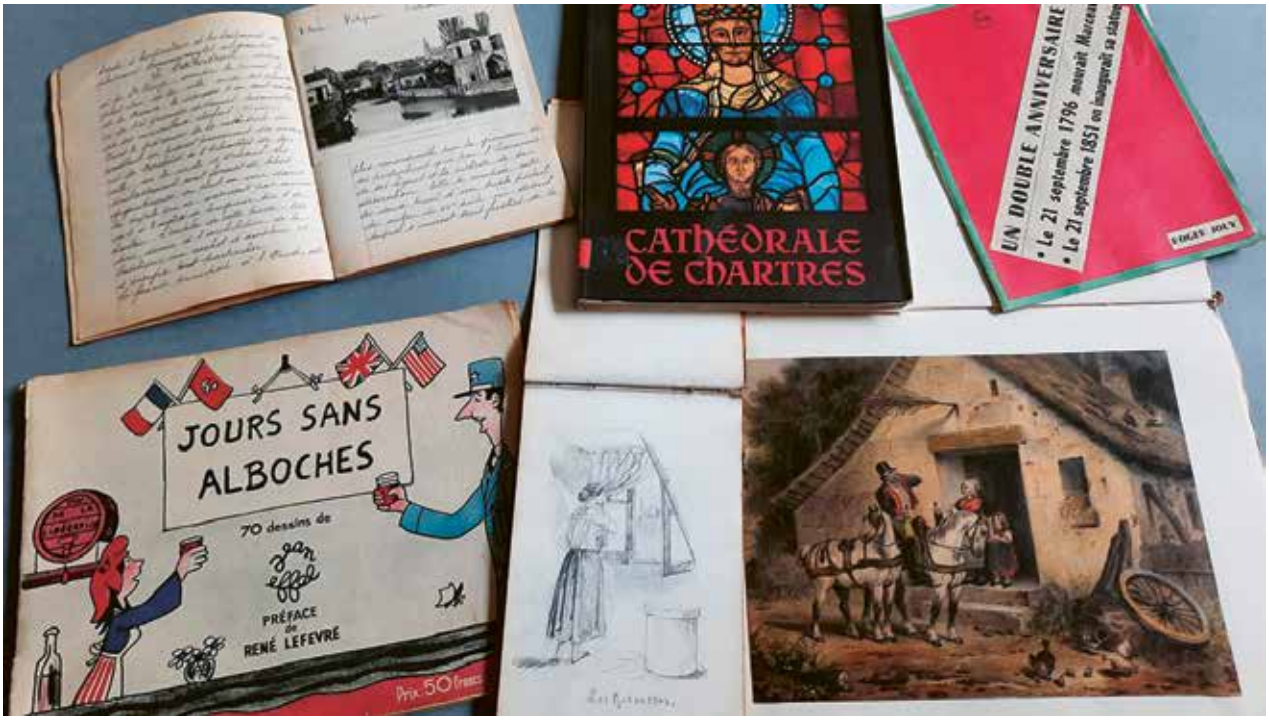


Des documents du fonds Roger Joly.

**Samedi 10 juin à 10 h**

**CONSERVER ET TRIER SES PAPIERS PERSONNELS**

*Atelier*

Au lendemain de la Journée internationale des archives, venez apprendre comment conserver et trier vos documents. Combien de temps doit-on garder un bulletin de salaire ? Doit-on conserver ses factures d'électricité ? Comment conserver ses archives familiales ? Les archivistes seront là pour répondre à toutes vos questions.

▶ Inscriptions préalables
au 02 37 23 40 41
ou sur archives@agglo-ville.chartres.fr

**▶ En période scolaire, les archives sont ouvertes :**
• Sans rendez-vous
les mardis et mercredis
de 9 h à 17 h ;
• Sur rendez-vous
les jeudis et vendredis
de 9 h à 17 h.

La salle de lecture des archives.

## Également aux archives...

**LE DOCUMENT DU MOIS**

À l'occasion de votre visite en salle de lecture, venez découvrir tous les mois un document différent qui illustre la diversité des fonds d'archives conservés. Ont ainsi été exposées les archives du premier marché de Noël chartrain en 1992 et les maquettes des vitraux Lorin réalisés sur le territoire de Chartres métropole.

**VISITE PATRIMONIALE**

Des visites guidées du service des archives et de ses réserves sont organisées pour des groupes, sur rendez-vous.

**▶ Archives de la Ville et de Chartres métropole**
Hôtel de Ville et d'Agglomération
Rue au Lin (accès par le jardin)
02 37 23 40 41

# CINÉ CLAP

**Mardi 7 février**
**à 20 h 30**
**Auditorium de l'Apostrophe**
LE MONDE APRÈS NOUS
De Louda Ben Salah-Cazanas
(France, 2021, 1h25)
Labidi est un jeune d'aujourd'hui : il va de petites magouilles en jobs d'appoint, habite en colocation dans une chambre de bonne et se rêve écrivain. Mais sa rencontre avec Élisa l'oblige à repenser son train de vie au-dessus de ses moyens. Le portrait d'une génération qui peine à se stabiliser professionnellement et doit faire des choix pour l'avenir.

**Jeudi 9 février**
**à 20 h 30**
**Cinéma Les Enfants du Paradis**
LA NUIT DES FEMMES
De Kinuyo Tanaka
(Japon, 1961, 1h33, vostf)
Pensionnaire d'une maison de réhabilitation pour anciennes prostituées, la jeune Kuniko saisit l'occasion d'en sortir quand on lui propose une place dans une épicerie. Mais, confrontée à la concupiscence du mari de la patronne et des hommes du quartier, elle s'enfuit et part travailler d'abord dans une manufacture, puis dans une pépinière, où elle trouve enfin la quiétude. Mais son passé la rattrape.

▶ **Renseignements**
06 70 03 24 70
cine-clap.com

CHARTRES INTERNATIONAL

# Stage d'anglais

Du lundi 13 au vendredi 17 février, Chartres international propose un stage d'anglais pour collégiens et lycéens avec pour objectifs de consolider les connaissances acquises et d'améliorer la compétence générale, l'aisance de l'expression et de l'écoute.
Ces stages sont conduits par des professeurs dont l'anglais est la langue maternelle et font appel à des supports audio et vidéo.

• **Collégiens**
Lundi 13 au vendredi 17 février de 10 h 30 à 12 h 30

• **Lycéens**
Lundi 13 au vendredi 17 février de 13 h 30 à 15 h 30

▶ Renseignements et inscriptions
09 54 68 07 35
Tarif : 100 €
Demandes acceptées dans la limite des places disponibles

## Vincent Cassel, Romain Duris et Pio Marmaï aux Enfants du Paradis

Le dimanche 19 février à 18 h 45, Vincent Cassel, Romain Duris, Pio Marmaï et le réalisateur Martin Bourboulon seront au cinéma Les Enfants du Paradis pour présenter la projection en avant-première des *Trois Mousquetaires* : *D'Artagnan*, premier volet d'une adaptation en deux parties du célèbre roman d'Alexandre Dumas. Figurent également au casting de cette production de prestige, qui sortira dans les salles le mercredi 5 avril, François Civil, dans le rôle de D'Artagnan, Eva Green et Louis Garrel.

**Les Trois Mousquetaires : D'Artagnan**
**Dimanche 19 février à 18 h 45**
**Les Enfants du Paradis**
**02 37 88 19 30**

## Chartres à l'époque de Henri IV

Une visite guidée originale sur les pas d'Henri IV, seul roi de France couronné en la cathédrale Notre-Dame de Chartres. Françoise Faraut vous dévoile les lieux emblématiques de la ville où celui que l'on surnommait le Vert Galant a laissé son empreinte. Entre anecdotes et légendes, embarquez dans l'histoire de Chartres au XVI[e] siècle. Un moment captivant plein de surprises.

**Réservation obligatoire**
**Chartres-tourisme.com**

## Défis ludiques au Musée de l'école

Pendant les vacances d'hiver, les lundi 20, mardi 21 et mercredi 22 février de 14 h à 17 h, le Musée de l'école de Chartres et d'Eure-et-Loir propose aux enfants de 8 à 12 ans de venir s'amuser en participant à des « *Défis ludiques* », pour… trouver les mots fugueurs, construire la tour rouge, mesurer avec la roulette, relever le défi mystère, et bien d'autres encore.

**Inscriptions sur réservation**
**12, place Drouaise**
**02 37 32 62 13**
**museedelecolechartres28@orange.fr**
**Tarif : 6 € l'après-midi par enfant**

## Les ventes thématiques de la Galerie de Chartres

**Samedi 11 février à 9 h 30**
LIVRES ANCIENS ET MODERNES
Chapelle Sainte-Foy
7 bis, rue Colin-d'Harleville
**Mardi 14 février à 9 h**
JOUETS ET CHEMIN DE FER
(Vente spécialisée sans catalogue)
Espace des ventes du Coudray
10, rue Claude-Bernard
**Mardi 28 février à 14 h**
MODE ET PETITS BIJOUX
Espace des ventes du Coudray.

**Informations**
**ivoire-chartres.com**
**interencheres.com**
**chartres@galeriedechartres.com**
**02 37 88 28 28**

## Visites de la cathédrale pour enfants

Pendant les vacances d'hiver, le service Accueil-visites de la cathédrale vous propose d'embarquer vos enfants *« à la rencontre des paysans au Moyen Âge »*.
Les mardis 14, 21 et 28 février à 14 h 45 (durée : 1h)
Tarifs : 6 € et 5 € (famille de plus de 3 personnes et enfants de 7 à 12 ans).

**Réservation**
**24, cloître Notre-Dame**
**visites.cathedrale@diocesechartres.fr**
**cathedrale-chartres.org**
**Achat des tickets au magasin de la cathédrale**

Solution du N° 148 janvier 2023

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | P | U | | G | | A | R | S |
| | | | | R | A | N | D | O | N | N | E | E |
| | | | | | T | I | E | R | C | E | | T |
| | | | | F | I | O | L | E | | S | P | |
| | A | S | | A | N | N | O | T | A | | L | E |
| A | D | H | E | R | A | | | | I | R | A | N |
| U | V | | E | N | G | A | G | E | M | E | N | T |
| | E | N | V | I | E | | R | U | A | | E | R |
| C | R | I | E | E | | R | E | S | I | S | T | A |
| | S | | R | N | | A | C | E | | L | E | I |
| C | A | R | | T | | C | O | B | R | A | | N |
| P | I | E | T | E | | O | R | E | I | L | L | E |
| | R | A | I | | E | L | O | | Z | O | O | M |
| L | E | | E | C | R | E | M | E | | M | U | E |
| E | S | | D | I | A | | A | N | E | | A | N |
| S | | L | E | | F | R | I | N | G | A | N | T |
| E | M | U | | A | L | I | N | E | A | | G | |
| R | E | G | I | R | A | | E | M | U | L | E | S |
| | R | E | L | A | I | S | | I | X | | S | I |

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'EURE-ET-LOIR

# Chartres et ses monuments historiques.

## 2/3. Prosper Mérimée et le patrimoine chartrain (1834-1860)

*« Maintenant, il [Adolphe Thiers] m'offre et j'ai accepté la place d'Inspecteur général des monuments historiques. Elle convient fort à mes goûts, à ma paresse, à mes idées de voyage. Ainsi tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. »*

C'est sur ce ton badin que le 12 mai 1834 Prosper Mérimée (1803-1870) annonce sa nomination par le ministre de l'Intérieur, à son ami londonien Sutton Sharpe. Le 9 juillet, il lui donne rendez-vous à la fin de l'année : « *Je pars le premier août, pour faire ma tournée d'inspection dans le Midi […], jusqu'à décembre.* »

### Moins paresseux qu'il se plaît à le dire

Le nouvel inspecteur est juriste, philosophe, polyglotte, pianiste, et dessinateur comme ses parents. Ce « fonctionnaire, archéologue, voyageur, historien, écrivain, amoureux, ami, homme de salon » veut découvrir en profondeur une France « plus inconnue que l'Égypte et la Grèce ». Pour cela, il se nourrit des travaux de ses amis : rapports de Vitet (1831), Monuments… de Laborde (1816), *Essai sur l'architecture religieuse du Moyen Âge de Caumont* (1824), et d'ouvrages anglais commandés à Sharpe.

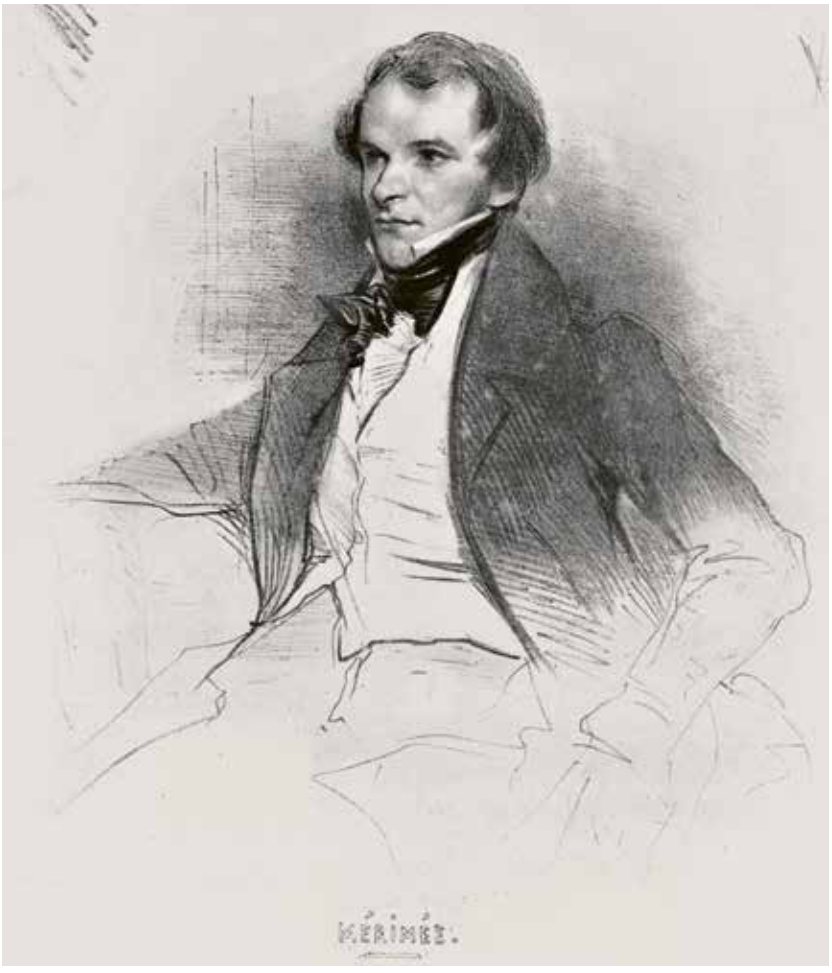


Prosper Mérimée.

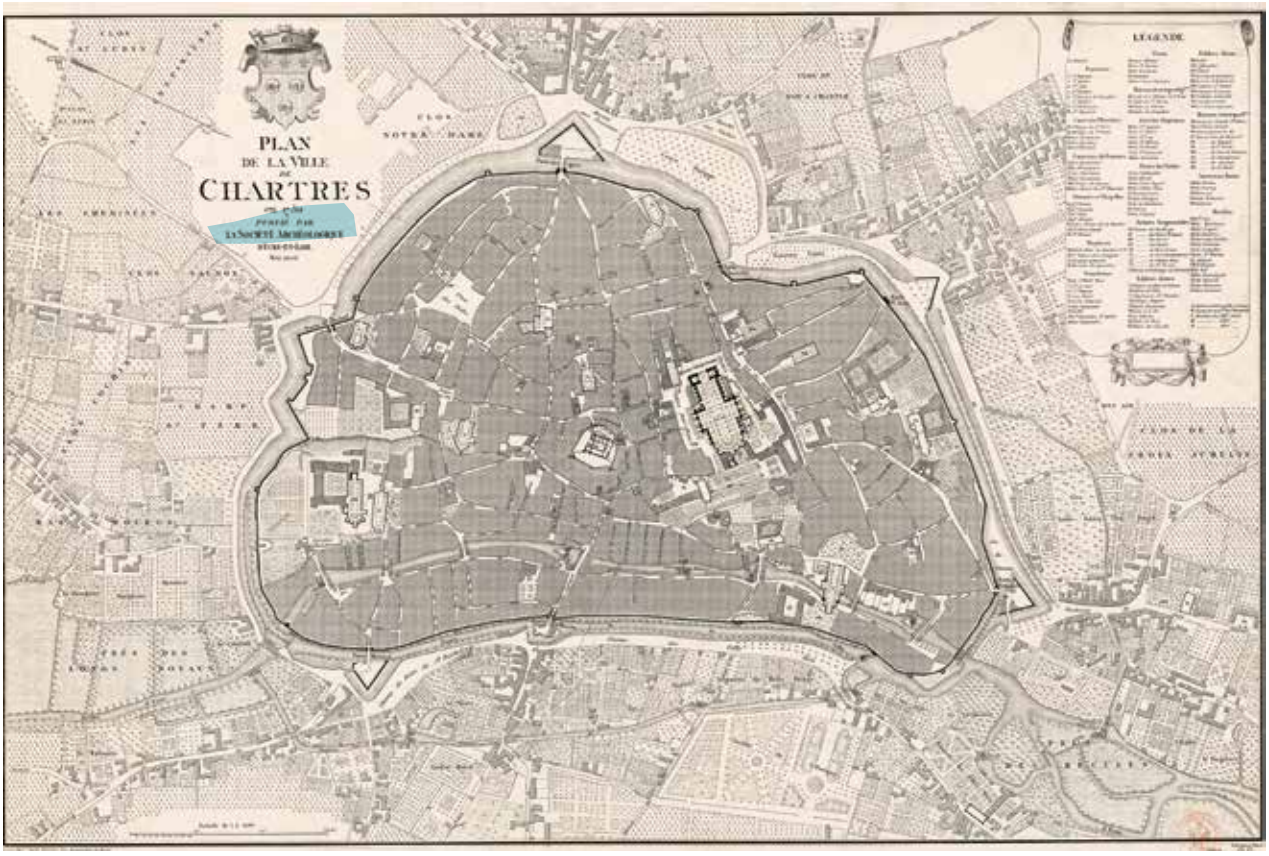


Plan de Chartres en 1750 (SAEL, 1860). N° 2, 3, 10, 72, 76, 84, 103

# Mérimée à Chartres, 1835, 1836

## *Une idylle chartraine*

Sa vie a basculé depuis sa rencontre, à Paris, avec Madame Delessert, qu'il espère revoir lors de sa tournée dans le Midi, car son époux a été nommé préfet de l'Aude. Mais quand il arrive à Carcassonne le 26 novembre, Madame Delessert est à Chartres où le préfet vient d'être muté le 27 septembre. Il la revoit l'été suivant, en route pour sa tournée dans l'Ouest, et à son retour. C'est, dit-on, durant l'hiver 1835-1836 que débute leur liaison, bientôt poursuivie dans la capitale, car dès le 10 septembre Delessert est nommé préfet de Police de Paris.

## *Sélection de Mérimée en 1835 et 1836*

C'est donc à Chartres, le 28 juillet 1835, que Mérimée effectue la première étape de sa tournée dans l'Ouest. S*es Notes de voyage,* publiées en octobre 1836, s'ouvrent sur un chapitre intitulé « Chartres », qui offre la description de quatre édifices religieux médiévaux : la cathédrale ; l'église Saint-Pierre « où il existe des vestiges des constructions les plus anciennes » ; la collégiale Saint-André, « abrégé d'histoire de l'architecture au Moyen Âge » ; l'église Saint-Aignan, dont la « disposition générale ne manque pas d'une certaine élégance ».

Il signale aussi trois maisons romanes, l'une rue des Changes : « l'ancien hôtel de ville » ; l'autre rue Chantault, aux « *fenêtres géminées, séparées par des colonnettes historiées* » ; et rue du Grand-Cerf (aujourd'hui rue Noël-Ballay), « une très jolie maison de la Renaissance ».

Une « Liste des monuments pour lesquels des secours ont été demandés » distingue ceux exigeant des travaux urgents et « considérables », de ceux en attente d'expertise. Elle exclut les édifices diocésains dont l'entretien est « attribué au ministère des Cultes ». Aucun édifice chartrain n'est signalé comme exigeant une intervention lourde.

## *Un rapport alarmant sur la cathédrale*

Lors de la publication de ses *Notes d'un voyage dans l'Ouest de la France* en octobre 1836, après l'incendie de la cathédrale le 4 juin, Prosper Mérimée actualise son rapport, remis en décembre 1835, dans une note : « Ce rapport était remis au ministre longtemps avant la catastrophe qui vient de détruire la toiture de la cathédrale ». Le rapport disait :

*« […] Je vous ai particulièrement signalé la nécessité de réparer les toitures et les balustrades*

Maisons romanes rue Chantault.

Maison romane rue des Changes.
Façade et pignon sur rue.

*des galeries extérieures [de la cathédrale]. Depuis, des accidents graves se sont manifestés et en quelques endroits les voûtes mêmes ont paru compromises. […] je ne demandais que les moyens d'arrêter les progrès de la destruction. Si […] le département de l'Intérieur ne pouvait prendre à sa charge toute la dépense nécessaire, je vous prierais de nouveau de vouloir bien appeler sur l'urgence des réparations toute la sollicitude de votre collègue M. le ministre des Cultes [en charge des édifices diocésains] »*

## *Liste de 1840, édifices religieux médiévaux*

Mérimée inscrit dans sa liste de 1840 la Porte « Saint-Guillaume » et les églises recensées en 1835 : Saint-André, Saint-Pierre et Saint-Aignan, mais les logis privés ont été écartés. Les trois églises sont classées MH par liste de 1840, la Porte-Guillaume attendra 1911.

## *Que restaurer ? Comment restaurer ?*

Si Mérimée et Viollet-le-Duc s'accordent pour privilégier les « monuments-types : prototypes

Maison Renaissance Claude Huvé.
fenêtre, 1er étage.

et exemples les plus aboutis de chaque style ou de chaque école », ils s'opposent dans leur conception de la restauration.
Viollet-le-Duc déclare dans son Dictionnaire (1854-1868) que, restaurer un monument *« c'est le rétablir dans un état complet, qui peut n'avoir jamais existé, à un moment donné »*.
Mérimée explique : *« Par restauration, nous entendons la conservation de ce qui existe, la reproduction de ce qui a manifestement existé »*. Il redoute plus les réparateurs que les destructeurs : *« Les barbares laissaient au moins des ruines : les prétendus réparateurs n'ont laissé que leurs tristes ouvrages. »*
En 1848, il affirme : *« Consolider en conservant avec scrupule l'appareil et les dispositions primitives, reproduire avec prudence les parties détruites, lorsqu'il en existe des traces certaines, surtout ne rien donner à l'invention. »*
Il précise : *« Dans une restauration, on ne doit rien inventer ; lorsque les traces de l'état ancien sont perdues, le plus sage est de copier les motifs analogues dans un édifice du même temps et de la même province »*.
Ainsi, en 1848, on effectue des copies de statues du XIVe siècle

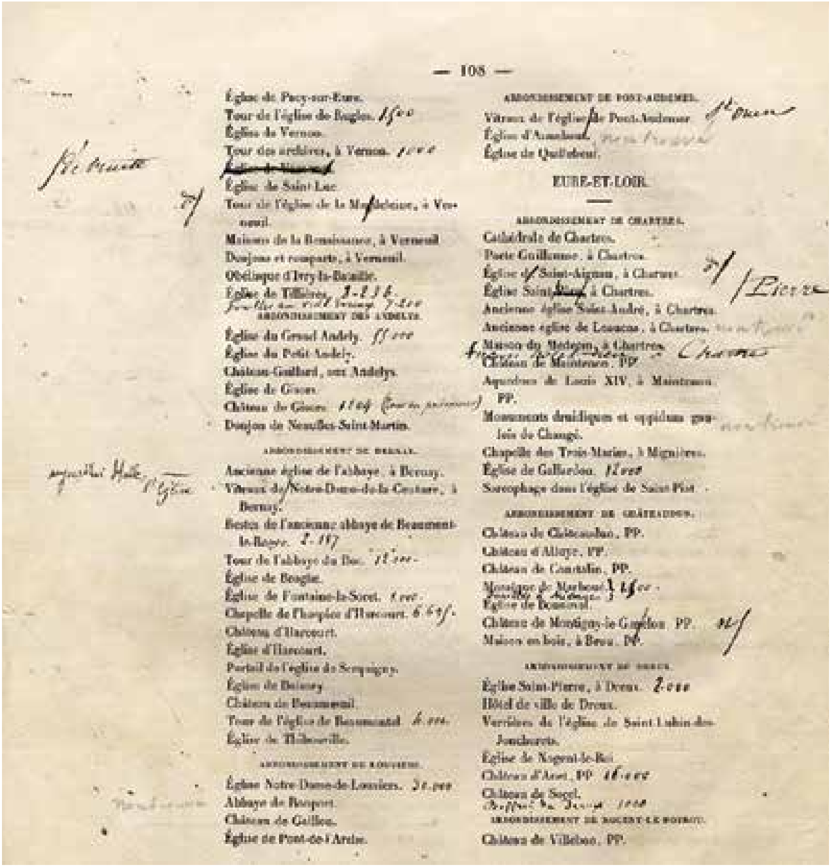

— 108 —

Église de Pacy-sur-Eure.
Tour de l'église de Bugles. 1500
Église de Vernon.
Tour des archives, à Vernon. 1000
Église de Saint-Luc.
Tour de l'église de la Madeleine, à Verneuil.
Maisons de la Renaissance, à Verneuil.
Donjons et remparts, à Verneuil.
Obélisque d'Ivry-la-Bataille.
Église de Tillières.
ARRONDISSEMENT DES ANDELYS.
Église du Grand Andely.
Église du Petit Andely.
Château-Gaillard, aux Andelys.
Église de Gisors.
Château de Gisors.
Donjon de Neuilles-Saint-Martin.
ARRONDISSEMENT DE BERNAY.
Ancienne église de l'abbaye, à Bernay.
Vitraux de Notre-Dame-de-la-Couture, à Bernay.
Restes de l'ancienne abbaye de Beaumont-le-Roger.
Tour de l'abbaye du Bec.
Église de Broglie.
Église de Fontaine-la-Soret.
Chapelle de l'hospice d'Harcourt.
Château d'Harcourt.
Église d'Harcourt.
Portail de l'église de Serquigny.
Église de Beaumesnil.
Château de Beaumesnil.
Tour de l'église de Beaumontel.
Église de Thiberville.
ARRONDISSEMENT DE LOUVIERS.
Église Notre-Dame-de-Louviers.
Abbaye de Bonport.
Château de Gaillon.
Église de Pont-de-l'Arche.
ARRONDISSEMENT DE PONT-AUDEMER.
Vitraux de l'église de Pont-Audemer.
Église d'Annebaut.
Église de Quillebeuf.

EURE-ET-LOIR.

ARRONDISSEMENT DE CHARTRES.
Cathédrale de Chartres.
Porte Guillaume, à Chartres.
Église de Saint-Aignan, à Chartres.
Église Saint-Pierre, à Chartres.
Ancienne église Saint-André, à Chartres.
Ancienne église de Loëns, à Chartres.
Maison du Médecin, à Chartres.
Château de Maintenon, PP.
Aqueduc de Louis XIV, à Maintenon, PP.
Monuments druidiques et oppidum gaulois de Changé.
Chapelle des Trois-Maries, à Mignières.
Église de Gallardon.
Sarcophage dans l'église de Saint-Piat.
ARRONDISSEMENT DE CHÂTEAUDUN.
Château de Châteaudun, PP.
Château d'Alluye, PP.
Château de Courtalin, PP.
Église de Bonneval.
Château de Montigny-le-Gannelon, PP.
Maison en bois, à Brou, PP.
ARRONDISSEMENT DE DREUX.
Église Saint-Pierre, à Dreux.
Hôtel de ville de Dreux.
Verrières de l'église de Saint-Lubin-des-Joncherets.
Église de Nogent-le-Roi.
Château d'Anet, PP.
Château de Sorel.
ARRONDISSEMENT DE NOGENT-LE-ROTROU.
Château de Villebon, PP.

Liste MH 1862 Eure-et-Loir, Chartres.

de la cathédrale de Chartres, pour la nouvelle façade de l'église Saint-Ouen de Rouen.

## Liste de 1862, élargie aux édifices du XVIe siècle

Bien que cette liste paraisse après la démission de Mérimée, en désaccord avec certains choix haussmanniens, elle est issue de son travail. La Porte-Guillaume est « laïcisée » ; la cathédrale réparée par l'État est intégrée, ainsi que la grange-cellier capitulaire dont il déplore la vocation militaire. Qualifiée d'« ancienne église de Leauens », elle ne verra son identité rectifiée qu'à la fin du XXe siècle. Le logis renaissance signalé en 1835 est mentionné. Une note manuscrite ajoute l'Hôtel-Dieu du XIIIe siècle.

Les édifices classés « MH par liste 1862 » sont la cathédrale, Loëns et la maison renaissance. Celle de la rue des Changes sera en partie classée par décrets de 1912, 2006 et 2009 ; celle de la rue Chantault par décret de 1921. L'Hôtel-Dieu a disparu de la liste et en 1867 il disparaît de l'enclos épiscopal.

**Juliette Clément,**
Société archéologique d'Eure-et-Loir.
Sources : archives Mérimée, AN, AD 28, AM Chartres, fonds SAEL.
Cl. : fonds SAEL, J. Clément.
À suivre : 3. Du XIXe au XXIe siècle : Mérimée : une « Base ».

**TRIBUNE CHARTRES ÉCOLOGIE**

## PLEIN SOUTIEN AU PEUPLE UKRAINIEN

Le 24 février 2022 débutait la guerre en Ukraine menée par Poutine.

Cela fait désormais près d'un an que des civils sont tués en Ukraine en raison de la mégalomanie et des volontés impérialistes d'un seul homme. Des immeubles d'habitation, des écoles et même des hôpitaux bombardés quotidiennement, rien ne sera épargné au peuple ukrainien.

Certain d'une « guerre éclair », Poutine n'avait pas imaginé le courage des Ukrainiens et Ukrainiennes qui chaque jour font reculer l'agresseur, ni le soutien matériel des démocraties occidentales.

Souvenons-nous aussi que le maire de Chartres exprimait son admiration vis-à-vis du dictateur russe dans une lettre envoyée aux maires de l'agglomération il y a un an « Vladimir Poutine est un fin stratège. (...) Aujourd'hui, ce pays {l'Ukraine} tombe en quelques heures, il s'écroulera même en quelques jours. (...) Ce fin stratège aura juste attendu un alignement des planètes. ».

Malgré une municipalité sans compassion, même minime, avec le peuple ukrainien, un an après, plusieurs dizaines de familles ukrainiennes ont été accueillies par les Chartraines et les Chartrains démontrant ainsi leur solidarité avec les exilés. Certaines d'entre elles sont reparties gardant en mémoire l'accueil qu'elles ont eu en France. Beaucoup sont encore ici attendant la fin d'une guerre abjecte.

Nombre d'entre vous ont également répondu présents lors des collectes organisées au début de la guerre en solidarité avec le peuple ukrainien mais également chaque semaine lors de manifestations de soutien.

Après la terreur et les bombardements sur toutes les grandes villes ukrainiennes, la Russie pensait pouvoir atteindre le moral des Ukrainiens en s'attaquant aux infrastructures électriques.

Avec des températures qui peuvent atteindre -20°C l'hiver, il s'agissait ainsi de faire mourir de froid le peuple ukrainien.

C'était, là aussi, ne rien connaitre de l'ingéniosité des Ukrainiens qui, malgré des coupures électriques quotidiennes, continuent toujours plus motivés à défendre leur pays et à faire reculer les envahisseurs.

Nous voulons, un an après le début de cette guerre, et par cette tribune, rappeler l'horreur qui règne à nos portes et réaffirmer au peuple ukrainien notre plein soutien.

**Les élus de Chartres Écologie**
**Quentin GUILLEMAIN, Brigitte COTTEREAU,**
**Jean-François BRIDET, Olivier MAUPU**
**chartresecologie.fr contact@chartresecologie.fr facebook/chartresecologie**

**TRIBUNE CHARTRES À GAUCHE**

## LE TAS D'OR

En l'an 2000, au moment des élections municipales, le nouveau maire dit à l'ancien, à propos du quartier de Beaulieu, à Chartres : « Vous êtes assis sur un tas d'or ».

Le « tas d'or », c'est la propriété foncière, immeubles et parkings.

Conformément à l'air du temps, la nouvelle majorité municipale importe dans le secteur public les exigences du privé : rentabilité, productivité.

L'idée sera donc de laisser progressivement se dégrader les logements sociaux, ne pas les entretenir, puis de développer l'idée que la propriété de son logement est le but évident de toutes les familles. Des habitations dégradées, des incivilités, des services publics absents ou supprimés dans le quartier, voilà une solution d'abord pour mécontenter les habitants, puis les convaincre qu'il faut non pas rénover, mais démolir, et offrir à des promoteurs privés la possibilité de construire de nouveaux bâtiments. Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage...

Pour la nouvelle Municipalité, le bénéfice est considérable : vendre des terrains qui appartiennent à la ville à des promoteurs privés, c'est cela le « tas d'or » ; moins de logements sociaux, des loyers plus chers, les parkings rendus souterrains, de petits immeubles et des maisons privées, des services et des grands commerces déplacés de l'autre côté de l'avenue. Un projet qui se précise depuis plus de quinze ans.

Aujourd'hui, à la Madeleine, on passe de l'idée à la réalisation : le nouveau quartier sera plus « performant », adapté aux nouveaux besoins, aux nouvelles façons de penser et de vivre, affirme le maire. Ce sera, par exemple, de la place pour deux voitures par foyer (Votre Ville juin 2022), du stationnement résidentiel, des parkings souterrains, des caméras de sécurité, des « petits arbres » qui n'ont pas besoin de beaucoup de terre...

C'est presque tout l'inverse de ce qui nous est nécessaire, à tous. L'époque ne demande pas la multiplication des voitures individuelles, mais l'augmentation des transports en commun, elle ne demande pas les tout petits balcons individuels, mais de l'imagination pour des architectures nouvelles, elle demande les jardins partagés, les circulations douces, une nature en ville qui ne soit pas dénaturée en fleurs ou arbustes d'ornement, la solidarité entre les habitants, la multiplication des lieux de rencontre, l'accès facilité à des services publics de proximité, - transports, écoles, crèches, poste, police, santé, services sociaux, équipements culturels vivants etc.

Les images du magazine municipal visent sans doute un public relativement aisé. Que restera-t-il pour Chartres Métropole Habitat ? Ainsi change la population. Un quartier heureux ? Souvenons-nous du roi Midas, dont les mains changeaient en or tout ce qu'elles touchaient, et qui est mort de faim et de soif parce que l'or ne nourrit pas et n'apaise pas.

**Jacqueline MARRE jacqueline.marre@ville-chartres.fr**
**Boris PROVOST boris.provost@ville-chartres.fr**

**TRIBUNE AVEC VOUS OSONS CHARTRES AUTREMENT**

## UNE RENTRÉE RICHE EN ACTUALITÉS

Ce début d'année est marqué par la crise énergétique. C'est pourquoi dans la Loi de finances pour 2023 a été instauré un bouclier tarifaire pour les particuliers et certaines TPE afin de limiter la hausse des prix de l'électricité à 15 %.

Certaines entreprises ont des difficultés pour payer leurs factures ou à renégocier leurs contrats, c'est pourquoi l'État a répondu présent à l'aide de dispositifs d'aides, avec l'amortisseur électricité, permettant une prise en charge partielle des factures d'électricité, mais aussi en permettant la renégociation des contrats, sans frais, avec les distributeurs à un prix plus cohérent au marché de ce début d'année.

Afin de résoudre le problème sur le long terme, deux projets importants sont en cours, l'accélération du déploiement des énergies renouvelables et en même temps la création de nouvelles centrales nucléaires. Tout cela dans un seul but d'arriver à un mix énergétique décarboné et reposant principalement sur le nucléaire permettant à la France de retrouver sa souveraineté énergétique.

L'actualité est également tournée sur la réforme des retraites. Cette réforme indispensable pour pérenniser notre système de retraite par répartition s'articule autour de 3 axes :

- un projet pour l'équilibre du système de retraite d'ici 2030 ;

- un projet de justice avec une meilleure prise en compte des carrières longues, de l'usure professionnelle et de la fragilité des personnes. Plus juste également avec la fermeture de régimes spéciaux pour les nouveaux embauchés. Cette réforme s'applique pour le secteur privé et le secteur public ;

- un projet porteur de progrès avec la hausse de la pension minimale à 1 200 €, la prise en compte des carrières dites hachées et une meilleure employabilité des seniors.

Sur un plan plus local, nous avons voté lors du Conseil municipal de janvier le fait de modifier le Plan local d'urbanisme de la ville suite à l'évolution de certaines Zones d'aménagement concerté. Nous suivrons avec attention cette procédure de modifications et l'enquête publique attachée afin de prendre en considération vos remarques qui pourraient être formulées.

Nous vous souhaitons un bon mois de février !

**M. Fabien STANDAERT : fabien.standaert@ville-chartres.fr**
**Mme Sophie AMMEUX-TUDRYN sophie.ammeux.tudryn@ville-chartres.fr**
**M. Christophe CAPLAIN christophe.caplain@ville-chartres.fr**

Suivez-nous également sur les réseaux sociaux:
@osonschartresautrement

**TRIBUNE DE LA MAJORITÉ**

## LE SPECTACLE VIVANT LES LAISSE SANS VOIX

L'avez-vous remarqué ? Nos opposants Verts/Rouges nous critiquent dans tous les domaines. Ils nous branchent sur trois arbres, contestent la croissance de Chartres, dénigrent son attractivité, stigmatisent nos grands équipements qui font pourtant le plein d'usagers, etc, etc.

Mais pas un mot sur la culture et particulièrement le spectacle vivant, l'un de leurs totems pourtant. Ce silence en dit davantage que leur flot de paroles agressives. Limite wokistes parfois.

Qu'avions-nous trouvé en 2001 ? Un théâtre en mauvais état, à l'intérieur comme à l'extérieur, sans équipements techniques récents. Une salle Doussineau sans projet véritable. Un cinéma ABC fermé. Et une salle de spectacles à ChartrExpo dont l'acoustique dépassée décourageait les fanas de musique comme les artistes en tournée.

En 2007, la médiathèque ouvrait, avec enfin un auditorium moderne.

Le Théâtre restauré et réorganisé propose depuis dix ans aux Chartrains une programmation aussi variée qu'attrayante. Depuis, il ne désemplit pas. Il est même devenu Scène conventionnée d'intérêt national. Mieux encore, son foyer élégant abrite une deuxième salle, petit théâtre dans le théâtre, elle aussi très animée.

La salle Doussineau a trouvé sa voie. Elle accueille les pratiques amateurs.

Les Enfants du Paradis et leurs onze salles présentent à l'affiche tous les films nouveaux, mais sans sacrifier l'Art et Essai. Rare en France.

La friche culturelle de l'ancien ABC vient de rouvrir ses portes. Désormais Théâtre OFF, il fait le plus grand bonheur des troupes professionnelles locales. Elles y jouent, elles s'y forment, dans ses quatre espaces soutenus par autant de régies techniques.

Bientôt, le Colisée accueillera non seulement des spectacles sportifs mais aussi des événements artistiques, des concerts, dans des conditions dignes de notre ère numérique.

Et le ON pointe son nez. Consacré aux musiques, son projet avance. Avant la fin de notre mandat, il ouvrira dans les anciens locaux du Muséum d'histoire naturelle.

Et n'oublions pas les spectacles en extérieur. Dans la rue, sur les places ou dans le magnifique cloître du Conservatoire de musique et de danse. Nos monopolistes de « gôche » bien pensante n'aiment pas trop. Parce que c'est gratuit et populaire ?

Bref, et si vous comptez les salles mentionnées ci-dessus, c'est en moyenne plus d'une salle de spectacle chaque année qui s'est ouverte à Chartres. Et de toutes les tailles. Et pour tous les publics. Et sans la moindre ingérence municipale dans le choix des spectacles proposés : c'est aux seuls Chartrains de juger.

**Les élus de la majorité municipale**

LA BONNE ADRESSE :

# Rue du Bourg

Première pente s'élevant vers la cathédrale, la courte rue du Bourg a une très longue histoire. Ce mois-ci, il faudra la grimper (ou plus facile, la descendre dans l'ordre de la numérotation) pour faire connaissance avec quelques commerces ayant pignon (ou pas) sur rue, il y a 75 ans…

Son nom, elle le doit à ces maisons agglutinées au pied des premières murailles chartraines et formant un… bourg ! Bourg sécurisé puisqu'il permettait à ses habitants de rentrer promptement à l'abri dans les murs de la ville, en cas de danger. Au XVIII[e] siècle, elle portait le nom de rue du Chat-qui-pêche, avant de devenir rue de la Flamme à l'époque révolutionnaire.

Les présentations faites, nous allons tenter un état des lieux commerciaux, en l'année 1948, à partir d'une affiche ❶ annonçant le « *X[e] challenge de marche* » du quartier voisin. Les organisateurs avaient cherché (et trouvé) des partenaires-réclame, 71 exactement, dont 13 commerçaient rue du Bourg. Les voici, extraits de ce document, et situés par le numéro blanc sur fond bleu… Mais qui était où ? ❷

❶

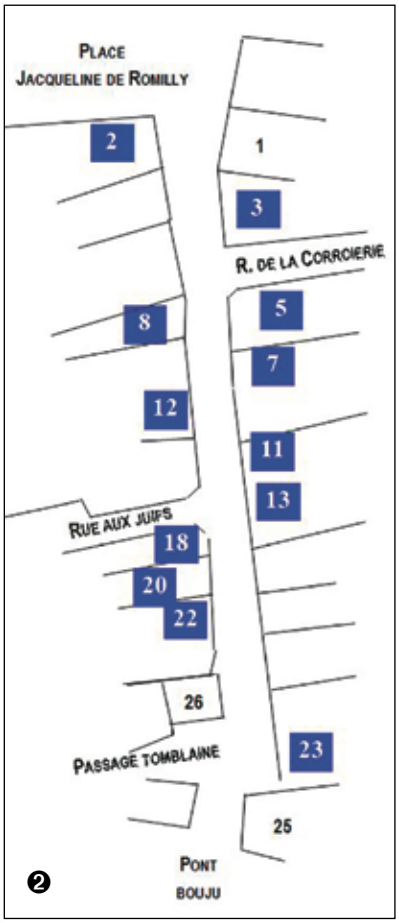


❷

Et encore, ils n'y sont certainement pas tous, comme l'aspect des façades actuelles le laisse présager : certains commerçants n'ayant pas répondu favorablement à la demande des « *marcheurs* » !

À CELLES ET CEUX NÉS
IL Y A 75 ANS,
AUX PLUS JEUNES ET PLUS ÂGÉS,
CE PETIT CLIN D'ŒIL !

**Jean-Francis RESSORT**

Le côté « viandard » domine : 3 boucheries, 1 charcuterie et 1 volailler !

L'incontournable bistro et l'Hôtel-Restaurant-Café-Bar !

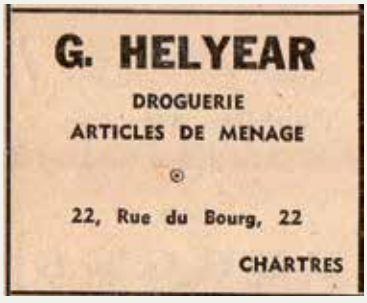

Éclectisme (du parfumeur au collecteur de peaux et chiffons) et peu de concurrence (2 cordonniers au même numéro) !

La boulangerie à ce numéro sera le seul commerce à connaître le XXIe siècle !

# Révélations
## sur la fête de Jeanne d'Arc
## sous l'Occupation

à voir sur Chartres TV

En s'appuyant sur des images d'archives exceptionnelles issues du fonds Ciclic Mémoire, l'historien Gilles Fresson raconte l'incroyable histoire de la Fête de Jeanne d'Arc organisée en mai 1943 à Chartres, en pleine Occupation.

# Recherche photos de l'Occupation

Pour illustrer un documentaire en préparation réalisé à partir de témoignages d'habitants de Chartres et son agglomération ayant connu la guerre, Chartres TV lance un appel aux particuliers en possession de photos prises pendant l'occupation allemande ou à l'arrivée des Américains. Les personnes qui accepteraient de témoigner peuvent aussi nous contacter.
Tous les documents vous seront rendus après numérisation.

**contact@chartresTV.fr**

**chartresTV.fr**

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

**Application Chartres TV disponible sur Google Play et Apple Store**

# Ce mois-ci grille 149 - Boutiques et courses

Île de France
Manie le fer
Fait fine lame

Contrepoids
Donc su
Donner

Cri du klaxon
Devenir rare
(se)

Associé au
coiffeur
« Bar » man

Tarin
Greffa
Un d'ailleurs

Homme
d'aiguilles
Courses

Hélium
Trouble
Charpente

Calife
Radio (Esp)
Suivirent

Cassier
Pronom
Bois de Pinot

Pour une
mouette

À sec

Jeu

En copie
Navire de
guerre

Note
Mesure jaune
Petit félin

Sève

Trou de dent

Fleuve
Lille en foot
Presque nul

Bien finir
son vers

Bissau

Chapeaux
Madame !

Premier cri

Cordages

À l'origine on
y achetait
des herbes

Chapeau
Frais de
courses

Métal brillant
Égalisé

Rivière en 28

Primaire pour
l'école

Théâtre d'ici

Service
gagnant
Floconner

Habitudes

Mot de passe

« ***VOTRE VILLE*** »
Février 23

Placent à
l'envers
Brillera

Langue du
sud
Décora

Vient d'être
Lésion due
au froid

Vrac d'étui
Se suivent en
alphabet

Noémie Riet

Encore

Un des
quatre

Par exemple

Bordure

Un fond de
rhum

Voterai
Chauffe
Fin d'hiver

Choisi

Fait son
beurre

Métra

©JFR
Décembre
2022

Sac de
courses

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème ou à Chartres.

CHARTRES

# CONSERVATOIRE
## DE MUSIQUE ET DE DANSE
À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL